

CHAPITRE III/ UN HOMME AU SERVICE DE SA PATRIE ? (1768-1789)

I/ Une reconnaissance tardive : Dumouriez, envoyé par Choiseul, en tant que « spécialiste des affaires Corses ». (mai 1768 – août 1769).

A) Son séjour à l’ambassade d’Espagne : un atout pour sa nomination en Corse.

Tout allait donc mieux pour Dumouriez. Il avait été apprécié par la cour d’Espagne, et était remonté dans l’estime du duc de Choiseul, qui avait reçu un écho favorable à son voyage dans la péninsule Ibérique. Un abbé français appelé Béliard, vivant à la cour d’Espagne, avait envoyé un mémoire à Choiseul, pour recommander Dumouriez. Cet homme d’église indiquait au secrétaire d’Etat de la Guerre, le 16 septembre 1767 : « *Je puis vous certifier qu’il s’est comporté ici de façon à s’attirer l’estime et l’amitié des premiers seigneurs de la Cour, et qu’on le voit partir avec bien du regret, mais il aime sa patrie (...) il désire ardemment mériter vos bonté, et goûter les effets que vous faites ressentir à tous ceux à qui vous accordez votre estime, votre protection (...)* »¹⁶². Le secrétaire d’Etat de la Guerre fit un geste envers Dumouriez. Le 28 décembre 1767, on lui remboursait les dettes de sa compagnie¹⁶³. Malgré ses voyages, il n’avait toujours pas remboursé cette somme, qu’il « traînait » depuis la fin de la guerre de Sept ans. A trente ans, il pouvait enfin aspirer à une certaine indépendance financière. Dumouriez arriva donc à Paris en décembre 1767. Il retrouva son père malade, qu’il n’avait pas revu depuis son départ pour l’Italie. Il lui régla les dettes qu’il avait contracté à son insu.

Choiseul était décidément satisfait des mémoires de Dumouriez sur le Portugal. La France était désormais engagée dans une guerre en Corse ; le traité de Versailles venait d’être signé entre la France et Gênes, le 15 mai 1768. Gênes cédait à la France ses droits sur la Corse. Cette République avait bénéficié du subside français pour maintenir une présence armée sur l’île. Les génois, endettés, avaient cédé leurs droits sur cette île. La France voulait désormais conquérir la Corse, place stratégique en Méditerranée, en arrêtant les projets de Paoli. Choiseul, secrétaire d’Etat de la Guerre pensa à y envoyer Dumouriez, qui connaissait

¹⁶² S.H.A.T., 3 y/d 1279, pièce 17. Lettre de l’abbé Béliard au bureau de la Guerre, datée du 16 septembre 1767.

¹⁶³ S.H.A.T., 3 y/d 1279, pièce 20. Note datée du 28 décembre 1767 : « *L’intention de Monseigneur est que le Sieur Du Périer Dumouriez, capitaine réformé du régiment de cavalerie de Penthievre, soit remboursé du prix de sa compagnie qui est de huit mille livres* ».

déjà un peu cette île. Le 24 juillet 1768, il fut nommé aide maréchal général des logis en Corse ¹⁶⁴. Il restait donc bas officier, mais il était désormais intégré dans une armée régulière, et ne partait plus vraiment à l'aventure, comme cela avait été le cas lors de son premier voyage sur l'île de beauté.

B) La première mission officielle de Dumouriez en Corse (mai 1768 – mai 1769).

L'armée chargée d'envahir la Corse, composée de seulement 3000 hommes, était commandée par le marquis de Chauvelin¹⁶⁵. Ce dernier avait déjà fait une grande partie de sa carrière dans le monde des ambassades, mais il connaissait assez mal les manœuvres militaires. Deux bataillons débarquèrent à Ajaccio le 19 mai 1768 ¹⁶⁶. Dumouriez fut aussi nommé en Corse au mois de mai. Chauvelin et Choiseul avaient cru à une victoire facile. La France n'avait mobilisé, selon Dumouriez, que deux mille six cent hommes ¹⁶⁷. De jeunes officiers avaient été nommés durant cette campagne. Méprisant leurs ennemis Corses, ces derniers voulaient terminer rapidement leur campagne. Choiseul lui même s'était flatté de la facilité de cette conquête militaire ¹⁶⁸. Chauvelin avait été gagné par le mépris de ses officiers, et il minimisait l'importance des forces de Paoli. Dumouriez, au contraire, était favorable à une « invasion » plus méthodique du territoire. Il conseillait d'attendre des renforts venus de France, avant de tenter une attaque. L'aide maréchal des Logis avait fait part de ses inquiétudes à Chauvelin, mais il n'avait pas convaincu ¹⁶⁹. Marbeuf (le maréchal de camp qui avait été nommé en Corse en janvier 1765) avait été fait lieutenant général lors de cette première campagne. Les premiers affrontements entre français et corses avaient eu lieu dans le nord de l'île, contre l'avis de Dumouriez.

Chauvelin avait publié le 29 août 1768 une déclaration, où il proclamait la souveraineté de la France sur la Corse ¹⁷⁰. Paoli, irrité par cette annonce, prépara la résistance. Les premiers affrontements importants - auxquels Dumouriez participa - eurent lieu au début du mois de septembre 1768. Le 5, notre maréchal des logis, armé d'une simple « canne

¹⁶⁴ Annexe 1b : Etat de service de Charles-François Dumouriez.

¹⁶⁵ Chauvelin (Bernard-Louis, marquis de-) (Paris 1716 – Versailles 1773). Il fut commandant en chef des troupes du roi en Corse (1768).

¹⁶⁶ M. Vergé Franceschi, *Histoire de la Corse, Le pays de la grandeur*, Tome II ..., op. cit., page 367.

¹⁶⁷ Dumouriez, *Mémoires...*, Tome I, op. cit., page 93.

¹⁶⁸ M. Antoine, *Louis XV...*, op. cit., page 875.

¹⁶⁹ Dumouriez, *Mémoires...*, Tome I, op. cit., page 93.

¹⁷⁰ M. Vergé Franceschi, *Histoire de la Corse, Le pays de la grandeur*, Tome II ..., op. cit., page 367.

ferrée », abattait « *d'un coup de canne au travers du visage* » un commandant corse ¹⁷¹. Dès cette première bataille, les français avaient eu le dessus. Ils occupaient désormais une zone comprise entre Saint-Florent et Bastia. Durant le mois de septembre, Dumouriez fut envoyé en éclaireur avec quelques hommes, à une quinzaine de kilomètres au sud de Bastia, dans le village de Borgo ¹⁷². Il était chargé de repérer les troupes de Paoli. Dumouriez captura quelques soldats paolistes, qui s'étaient rendus aux français. Après avoir ramené ces quelques otages à Bastia (là où les troupes de Chauvelin stationnaient), il fut décidé que l'on attaquerait les positions situées aux alentours du village de Borgo, au sud du camp français. Dumouriez jouait la prudence, et demandait une nouvelle fois à ce que l'on attende des renforts, avant d'attaquer ces localités. Mais ses remarques impertinentes avaient fini par irriter le marquis de Chauvelin. Ses opinions trop prudentes dérangent aussi Marbeuf, qui avait écrit « *contre lui* » au duc de Choiseul. On envoya donc Dumouriez à Calvi, au nord-ouest de l'île, à la fin du mois de septembre ¹⁷³. Peu après son départ, le 3 octobre, Chauvelin, probablement trop confiant, avait été sévèrement battu par le Corse Abbatuci ¹⁷⁴.

Dumouriez, avant de partir pour Calvi, avait attendu le comte de Narbonne. Celui-ci était arrivé à Bastia avec un bataillon le 28 mai 1768, treize jours à peine après la signature du traité de Versailles entre la France et Gênes ¹⁷⁵. On lui avait demandé de se rendre avec Dumouriez à Calvi. A la fin de l'année 1768, ce dernier prépara un plan d'attaque contre l'Ile Rousse, à une bonne quinzaine de kilomètres au nord-est de Calvi. Il espérait prendre cette position, avec l'aide de 150 corses, ennemis de Paoli. Dans la nuit du 12 janvier 1769, il lança cette expédition, mais un des Corses l'avait trahi ; les soldats de Dumouriez furent accueillis par une grêle de balles et furent forcés de battre en retraite.

Choiseul lui envoya alors un brevet de lieutenant-colonel ¹⁷⁶. En la circonstance, cette promotion inattendue était mal venue, car Dumouriez devait revenir en France. Mais, par fierté, il voulu achever cette guerre. Il décida donc de ne pas accepter cette montée en grade, afin de rester encore sur le terrain. Le général Noël de Jourda, comte de Vaux avait prit la relève de Chauvelin dans l'ouest de l'île. Cette fois, les moyens étaient plus importants : vingt

¹⁷¹ Dumouriez, *Mémoires...*, Tome I, op. cit., page 94.

¹⁷² Ce village à une dizaine de kilomètres du rivage (au nord-est de la Corse).

¹⁷³ Dumouriez, *Mémoires...*, Tome I, op. cit., page 105.

¹⁷⁴ M. Vergé Franceschi, *Histoire de la Corse, Le pays de la grandeur*, Tome II ..., op. cit., page 368.

¹⁷⁵ M. Vergé Franceschi, *Histoire de la Corse, Le pays de la grandeur*, Tome II ..., op. cit., page 367. De Narbonne était aux commandes de l'un des trois bataillons, qui avaient débarqué peu après la signature du traité de Versailles (signé le 15 mai 1768).

¹⁷⁶ Dumouriez, *Mémoires...*, Tome I, op. cit., page 113.

cinq mille hommes furent envoyés pour conquérir l'île ¹⁷⁷. Tous les officiers reçurent l'ordre de se rassembler à Saint-Florent, non loin de Bastia, pour accueillir le nouveau général au printemps 1769. Le comte de Vaux avait réussi à rétablir la confiance au sein des troupes françaises. Dès lors, selon Dumouriez, le reste de la campagne de 1769 fut une promenade ¹⁷⁸. Une offensive fut menée pour avancer à l'intérieur des terres. Dumouriez participa à la capitulation de la ville de Corte, au centre de l'île. Il quittait la Corse avec une victoire à son actif. Le 8 mai 1769, le désastre de Ponte-Novo achevait la conquête de la Corse. Paoli s'embarqua le 13 juin sur un navire en partance pour l'Angleterre.

Dumouriez, au terme de cette campagne de 1769, s'était fait apprécier du comte de Vaux. Il lui accorda un rang de « mestre de camp de cavalerie » le 11 mai 1769 ¹⁷⁹. Notre officier était donc désormais un colonel, commandant d'un régiment de cavalerie. Paoli, dans sa fuite, avait laissé sa bibliothèque personnelle aux mains des français. Le comte de Vaux avait récupéré ses ouvrages, et les avaient partagés à part égale entre cinq ou six personnes. Dumouriez dit avoir reçu une centaine de livres appartenant à Paoli. C'est à l'occasion de ce partage que Dumouriez aurait rencontré Guibert (1744-1790). Ce dernier était un célèbre tacticien militaire ; il avait eu une carrière similaire à celle de Dumouriez. Comme lui, il avait commencé sa carrière en 1758, comme capitaine au régiment d'Auvergne, et avait aussi participé à toutes les opérations importantes de la guerre de Sept ans ¹⁸⁰. Ces deux hommes faisaient parti de la même génération, et partageaient les mêmes idéaux. Ils avaient été colonels, brigadiers et maréchaux de camp en même temps. Leurs deux pères respectifs s'étaient chargés de leur éducation. Guibert avait, tout comme Dumouriez, été fait prisonnier pendant la guerre de Sept ans (à Rossbach). Leur parcours était donc très similaire. Ils se lièrent d'amitié, et conservèrent une correspondance écrite, notamment lorsque Dumouriez fut envoyé en mission secrète à Hambourg.

¹⁷⁷ M. Antoine, *Louis XV...*, op. cit., page 875.

¹⁷⁸ Dumouriez, *Mémoires...*, Tome I, op. cit., page 124.

¹⁷⁹ Annexe 1b : Etat de service de Charles-François Dumouriez.

¹⁸⁰ «Guibert François Apollini, comte de...» in *Encyclopædia Universalis*, art. cit.

II/ Dumouriez, désormais « initié » au secret du roi.

A) Le partage de l'héritage paternel entre Dumouriez et sa sœur.

Dumouriez revenait en France à la fin du mois d'août 1769. Il avait prit un logement à Paris en 1770. Ses revenus étaient désormais plus confortables. Jusqu'à cette date, il percevait une prime de cinq cent livres par mois, en tant que maréchal des logis de Corse. Son père, qui l'avait épaulé à ses débuts, décédait en 1769, à Saint-Germain-en-Laye. Ce dernier possédait une maison de campagne dans cette ville. Comme son fils, Antoine François écrivit jusqu'à sa mort : il préparait alors une grande étude sur l'administration des armées. Dumouriez partagea l'héritage paternel avec sa sœur, madame de Schomberg (l'abbesse de Fervacques n'avait pas été nommée comme héritière)¹⁸¹. Selon Dumouriez, la succession de son père se montait à environ soixante-dix mille livres. Cet héritage était-il aussi important que ne le laisse penser Dumouriez dans ses mémoires ? Son père était mort avec une charge d'intendant des armées à Paris. Joseph-Antoine Dumouriez de la Geneste, oncle de Dumouriez résidant à Versailles, avait sollicité Choiseul, dans une mémoire qui lui était adressé. L'oncle de Dumouriez était le premier commis du comte de Saint Florentin, duc de la Vrillière (secrétaire d'Etat à la Maison du Roi). Joseph Antoine Dumouriez avait mis à profit cette relation pour demander une pension à son neveu et à ses deux nièces. Il demanda à Florentin de remettre ce mémoire à Choiseul. Le 5 avril 1769, Florentin s'exécutait, en recommandant les enfants du défunt à Choiseul¹⁸². Les enfants d'Antoine-François Dumouriez pouvaient espérer toucher une pension, car il était de coutume que « *le roi traite favorablement les enfants dont les dits pères avaient mérité par leurs services* »¹⁸³. Dans son mémoire, Joseph Antoine Dumouriez de la Geneste confiait que le père du futur général était mort « *au bout de neuf mois de souffrances continuelles* », et qu'il laissait « *une fortune très médiocre* »¹⁸⁴. Le frère du commissaire des guerres, demandait pour cette raison, une aide pécuniaire pour les trois enfants du défunt. Le duc de Noailles envoya aussi une lettre à Choiseul, pour demander à ce qu'une pension soit versée aux trois enfants de l'ancien

¹⁸¹ Annexes 2e : Testament d'Antoine-François Dumouriez, daté du 4 février 1769.

¹⁸² S.H.A.T., 3 y/d 1279, pièce 32. Florentin à Choiseul. Lettre écrite à Versailles, le 5 avril 1769.

¹⁸³ S.H.A.T., 3 y/d 1279, pièce 29. Mémoire adressé au duc de Choiseul, ministre de la guerre, par Dumouriez, premier commis de M. le comte de Florentin.

¹⁸⁴ S.H.A.T., 3 y/d 1279, pièce 29. Mémoire adressé au duc de Choiseul, ministre de la guerre, par Dumouriez, premier commis de M. le comte de Florentin.

commissaire des guerres ¹⁸⁵. Finalement, le 1^{er} octobre 1769, le duc de Choiseul accordait aux trois enfants une pension de 3000 livres sur le trésor royal. Charles-François recevait cette somme tous les ans au mois d'octobre ¹⁸⁶. Cette pension ne lui fut versée qu'à partir de l'année 1774, probablement à cause de ses déplacements fréquents à l'étranger. A son arrivée à Cherbourg, il demanda à ce que le département de la Guerre lui règle ses cinq premières années de pensions ¹⁸⁷. Antoine François, le père du général, ne donnait pas beaucoup d'indications sur le montant de sa fortune. Il indiquait seulement avoir légué à son fils tous ses « *papiers* ». Aux yeux du défunt, ces manuscrits étaient probablement un bien très précieux, car il conseillait à son fils de ne pas brûler ses papiers « *sans les avoir lu avec soin* » ¹⁸⁸. Avant son départ pour la Pologne, Dumouriez aurait revu sa cousine et future femme, Mme de Broissy. Cette dernière était sortie du couvent après sa maladie.

B) Une mission d'importance en Pologne, confiée à un subalterne ambitieux (1770-1771).

1) Les préparatifs du départ.

Dumouriez fut appelé auprès de Choiseul au début de l'année 1770. Ce dernier voulait l'envoyer secrètement en Pologne. Le secret du roi était bel et bien une « *diplomatie parallèle* », officieuse. La diplomatie secrète n'était pas une chose nouvelle, elle existait déjà sous les règnes précédents. Louis XV y introduisit une « innovation ». Pour préserver le jeu des alliances, le monarque entretint pendant plus de vingt ans une correspondance secrète avec le comte de Broglie, chef du « Secret du Roi », sans en informer les ministres. Tout le paradoxe de cette politique était que les décisions qui étaient prises au sein du Secret étaient, la plupart du temps, en totale contradiction avec la diplomatie officielle. En temps normal, le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères était le représentant la diplomatie. Le but premier du Secret, sous Louis XV, était de soutenir un prétendant français au trône de Pologne.

¹⁸⁵ Philippe de Noailles (1715-1794) était le fils d'Adrien Maurice, duc de Noailles (1678-1766), qui avait été ambassadeur en Espagne. (Voir la lettre du duc de Noailles, de Saint Germain le 10 février 1769, adressée à Choiseul, S.H.A.T., 3 y/d 1279, pièce 31).

¹⁸⁶ S.H.A.T, 3 y/d 1279, pièce 50. Lettre de Dumouriez, réclamant cinq années de pension, en considération des services de son père. Il apposa son cachet à cette déclaration, « *pour la rendre plus authentique* ». Lettre datée du 15 mai 1779 à Cherbourg,

¹⁸⁷ Ibid.

¹⁸⁸ Annexes 2e : Testament d'Antoine-François Dumouriez. ...

L'avenir paraissait très sombre pour les alliés de la France : la Turquie, encouragée par Choiseul, s'était enlisée dans une guerre contre la Russie ; la Pologne était soumise aux appétits territoriaux de ses voisins ; l'avenir de la Suède (traditionnel allié de la France) était aussi très incertain¹⁸⁹. Pour bien comprendre le rôle de Dumouriez en Pologne, il convient de rappeler que les trois puissances ambitieuses du centre et de l'est de l'Europe, l'Autriche, la Prusse et la Russie, avaient entrepris une politique d'extension territoriale¹⁹⁰. La Pologne était une cible désignée pour ces nouvelles puissances, qui ne demandaient qu'à s'étendre, au dépend des vieux alliés de la France : la Suède, la Pologne et la Turquie.

En 1770, Dumouriez fut chargé de rentrer en contact avec les confédérés de Pologne, aussi appelés « Confédérés de Bar ». A son retour de Pologne, il rédigea deux manuscrits sur son aventure polonaise. Il écrivit un « *Rapport sur la Pologne* » et des « *Notes sur la Hongrie* », qu'il avait rédigé « *dans ses moments de loisir* »¹⁹¹. Les patriotes polonais s'insurgeaient contre l'intervention armée de la Russie en Pologne, avec l'élection d'un nouveau roi, placé sur le trône par la Russie. Officiellement, Catherine II, la reine de Russie, serait intervenue dans les affaires polonaises, car elle se serait préoccupée des minorités orthodoxes présentes sur le territoire polonais¹⁹². Le roi de Pologne, Auguste III, était mort prématurément en octobre 1763¹⁹³. Stanislas Auguste Poniatowski¹⁹⁴, son successeur, était soutenu par Catherine II.

Des troupes russes stationnaient en Pologne depuis la fin de la guerre de Sept ans. La reine de Russie avait forcé la Diète polonaise à reconnaître sa légitimité sur la Pologne, en mars 1768. A cette date, cette République était véritablement soumise aux Russes. Face à cette occupation du territoire par les troupes russes, une résistance s'organisa. Les nobles Polonais fondirent une confédération à Bar¹⁹⁵, en Podolie (une région qui était située à la

¹⁸⁹ J-F Labourdette, *Vergennes...*, op. cit., p 53.

¹⁹⁰ J-F Labourdette, *Vergennes...*, op. cit., p 53.

¹⁹¹ Dumouriez, *Mémoires*, Tome I, page 229. Dumouriez avait perdu ces deux manuscrits lors de la rédaction de ses mémoires. Il indiquait que ces deux documents étaient tombés sous la main des révolutionnaires. Les « *Rapports sur la Pologne* » existent toujours : un exemplaire unique, manuscrit, est conservé à la bibliothèque Mazarine (ms. cote 1899).

¹⁹² L. Bély, *Les relations internationales en Europe ...*, op. cit., page 571.

¹⁹³ Auguste III, ou Frédéric Auguste II (Dresde, 1670 – id. 1763). Electeur de Saxe, il fut élu roi de Pologne en 1733, avec l'appui de la Russie.

¹⁹⁴ Stanislas II Auguste Poniatowski (Wolczyn, 1732 – Saint Pétersbourg, 1798). Dernier roi de Pologne et amant de la future Catherine II de Russie, qui le fit nommer ambassadeur de Pologne à Saint Pétersbourg (1757). Il monta sur le trône avec l'appui des troupes russes en 1764. La *confédération de Bar* déclara sa déchéance le 10 août 1770.

¹⁹⁵ Ville située actuellement en Ukraine. (voir la carte page 57).

frontière avec la Hongrie). Ces confédérés s'opposaient autant à la Russie qu'au roi ¹⁹⁶. En 1769, plusieurs autres confédérations polonaises, favorables à la confédération de Bar, s'étaient réunis dans une Grande Confédération ¹⁹⁷, dont le quartier général était en Hongrie, dans une localité appelée Eperies ¹⁹⁸. Stanislas Poniatowski, nouveau roi de Pologne, n'était pour Dumouriez qu'un « *roi esclave* », jouissant « à Varsovie d'une existence avilie dans les fers d'un ministre Russe plus puissant que lui » ¹⁹⁹. En réalité, Poniatowski chercha, du moins, au début de son règne, à échapper à l'influence Russe. Néanmoins, ce roi était, comme le souligne Dumouriez, affaibli politiquement. Une grande majorité de nobles polonais désiraient en effet maintenir leur pays dans l'anarchie, afin de conserver leurs pouvoirs locaux ²⁰⁰.

Officiellement, Dumouriez serait parti sans instructions. Dans ses mémoires, il indiquait que Choiseul l'avait nommé uniquement pour « *avoir une connaissance exacte de ce qu'on pouvait espérer des efforts des Polonais, avant de prendre un parti* » ²⁰¹. Choiseul avait donc décidé d'adopter une attitude prudente vis-à-vis du problème polonais. En réalité, ce secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères avait déjà élaboré une stratégie. Il avait reçu le fondateur de la confédération de Bar, l'évêque de Kamieniec, avant d'envoyer Dumouriez en mission ²⁰². Après cette rencontre, Choiseul s'était montré favorable à une guerre entre prussiens et turques, sur le sol polonais. Il espérait ainsi affaiblir la puissance militaire de la Prusse. Mais les confédérés polonais ne pouvaient que condamner ce projet, car les combats se déroulaient en terre polonaise.

Avant de partir prendre contact avec les confédérés, Dumouriez décida d'étudier ce pays plus en détail. Il se documenta sur la Pologne, en se procurant des livres à la bibliothèque du roi. Pendant trois mois, Dumouriez se serait préparé à son voyage en étudiant six heures par jour. Il avait aussi consulté le comte de Broglie, le chef du Secret du Roi. Ce dernier était favorable au relèvement de la Pologne, et voulait retarder les exactions des armées Turques, contrairement à Choiseul ²⁰³. Dumouriez devait donc se faire sa propre

¹⁹⁶ Voir Michal Tymowski, *Une histoire de la Pologne*, Ed. Noir sur Blanc, Montrichet, 1993.

¹⁹⁷ Dumouriez appelle cette grande confédération la « confédération générale ».

¹⁹⁸ L. Bely, *Les relations internationales...*, op. cit., page 573.

¹⁹⁹ Voir annexe 4a : Préface des « *Rapports sur la Pologne* », folio 4.

²⁰⁰ M. Vovelle, G. Lemarchand, M. Gilli, M. Cubelles, *Le siècle des Lumières, L'apogée (1750-1789)*, Tome II, chapitre VIII, op.cit, page 453.

²⁰¹ Dumouriez, Mémoires, Tome I, op. cit., page 148.

²⁰² L. Bely, *Les relations internationales...*, page 572.

²⁰³ L. Bely, *Les relations internationales...*, op. cit., page 573.

opinion. Au terme de son étude, il remit à Choiseul, le 15 août 1770²⁰⁴ un mémoire intitulé « *Etat de la confédération de Pologne* ». Il préconisait d'unir les confédérés, et plus particulièrement leur armées, qui étaient alors divisées. Selon lui, ces derniers étaient désunis, « *sans desseins, sans plans, sans forces, sans communications mutuelles* »²⁰⁵. Dumouriez était parti sans ordres, mais il s'était tout de même fixé des objectifs. Son but ultime était de réunir les confédérés polonais sous une seule bannière, puis de mettre en place une armée régulière, unie et bien ordonnée au sein de cette confédération. Il avait présenté son mémoire à Choiseul, qui approuvait son projet. Dumouriez préconisait de soutenir la confédération par un subside, et par un envoi d'officiers et d'ingénieurs, si les polonais se décidaient à mettre en place un système de guerre régulier²⁰⁶. On assigna alors au colonel Dumouriez une somme de trois mille livres par mois durant son séjour à l'étranger, ainsi que douze mille livres pour son voyage. Avant de quitter la France, ce dernier avait rencontré le représentant secret de la confédération de Bar, le comte Wielhorski, qui était venu résider à la cour de France²⁰⁷. Ce dernier avait approuvé les idées que Dumouriez avait présenté dans son mémoire sur la Pologne. Conforté dans ses opinions, notre colonel se mit en route pour Eperjès, en Haute-Hongrie (Slovaquie actuelle²⁰⁸). Choiseul avait choisi d'envoyer Dumouriez en Hongrie, afin d'éviter un conflit éventuel avec les troupes Russes, qui contrôlaient le territoire polonais. Durand, vétéran du Secret du Roi²⁰⁹, était ministre plénipotentiaire à Vienne²¹⁰. Ce diplomate, qui avait passé 10 ans en Pologne, avait reçu l'ordre de demander à ce que l'on autorise un rassemblement des différentes confédérations dans cette localité hongroise. Cet ambassadeur français, en poste à Vienne, n'avait eu aucun mal à autoriser ce rassemblement. En effet, la Hongrie était sous l'influence des Habsbourg de Vienne depuis le début du XVIII^e siècle.

²⁰⁴ Bibliothèque Mazarine, ms 1899, folio 22.

²⁰⁵ Bibliothèque Mazarine, ms 1899, folio 22.

²⁰⁶ Dumouriez, Mémoires, Tome I, op. cit., page 154.

²⁰⁷ Le comte Wielhorski fut cité par Jean-Jacques Rousseau, dans ses *Considérations sur la Pologne*. (Voir le Chap. I des *Considérations sur le gouvernement de Pologne [et sur sa réformation projetée]*, Paris, Flammarion, 1990, 332 pages).

²⁰⁸ La ville Eperjeske se situe actuellement à la frontière de la Hongrie, de la Slovaquie et de l'Ukraine. Au XVIII^e siècle, elle était proche de la Galicie (voir carte page 57).

²⁰⁹ A.Michel, *Louis XV*, op. cit. page 876.

²¹⁰ C'est le grade le plus élevé de la carrière diplomatique.

2) Le voyage secret de Dumouriez : négociations d'armes à Munich et rencontre de Durand, vétéran du Secret du Roi, à Vienne.

Dumouriez avait quitté Paris au début du mois de juillet 1770, afin de se rejoindre la Confédération Générale. Il passa à Strasbourg, puis serait arrivé à Munich le 1^{er} août 1770²¹¹. En arrivant dans cette ville, il se chargea de préparer la défense des confédérés, en concluant un marché avec l'électeur de Bavière, qui était alors Maximilien Joseph (le fils de Charles-Albert, qui avait réussi, avec l'appui de la France, à se faire élire Empereur d'Allemagne, de 1742 à 1745). Cet électeur, favorable aux Bourbons, avait négocié avec Dumouriez, afin que les confédérés de Pologne disposent de 22 000 fusils. Ces armes devaient transiter par le Danube et l'Inn²¹². Le 2 août 1770, Dumouriez s'entretenait avec Charles de Saxe, duc de Courlande²¹³. Ce prince était le fils d'Auguste III, roi de Pologne de 1733 à 1769, et électeur de Saxe. Ce fils avait été écarté par le prétendant soutenu par la Russie, Auguste Poniatowski. N'ayant pas été appelé à monter sur le trône de Pologne, Charles de Saxe aurait fait des promesses verbales à Dumouriez. En cas d'attaque, ce prince était prêt à lever un contingent de « *six mille saxons réformés* »²¹⁴ au service de la Confédération polonaise.

Dumouriez arriva à Vienne. Il rencontra Durand, homme qu'il qualifiait de « *diplomate fort empesé, très honnête homme, mais très froid et très maladroite* »²¹⁵. Ce dernier le présenta à Kaunitz, le célèbre homme politique autrichien, qui avait été ambassadeur de France, de 1750 à 1753. Celui-ci était alors chancelier d'Etat (fonction qu'il occupait depuis 1753). Kaunitz était favorable à un rapprochement entre l'Autriche et la Prusse²¹⁶. L'Autriche, alliée de la France, craignait de se laisser entraîner dans une guerre. Dumouriez avait été envoyé en éclaireur ; il ne devait pas prendre officiellement d'initiatives auprès des confédérés. Il indiqua à Durand qu'il était venu sans ordres. Le diplomate français lui aurait alors indiqué qu'il ne pouvait continuer son voyage sans ordres écrits. Il remédia

²¹¹ Dumouriez, *Mémoires*, Tome I, op. cit. page 162. Dumouriez commet probablement une erreur sur sa date d'arrivée à Munich (voir note de la page suivante).

²¹² Bibliothèque Mazarine, ms 1899, folio 72. Les déclarations faites par Dumouriez dans ce manuscrit concordent avec ses Mémoires (voir Dumouriez, *Mémoires*, Tome I, page 164 : « *Il alla voir l'arsenal de Munich, il acheta de l'électeur vingt-deux mille fusils* ».).

²¹³ Bibliothèque Mazarine, ms 1899, folio 72.

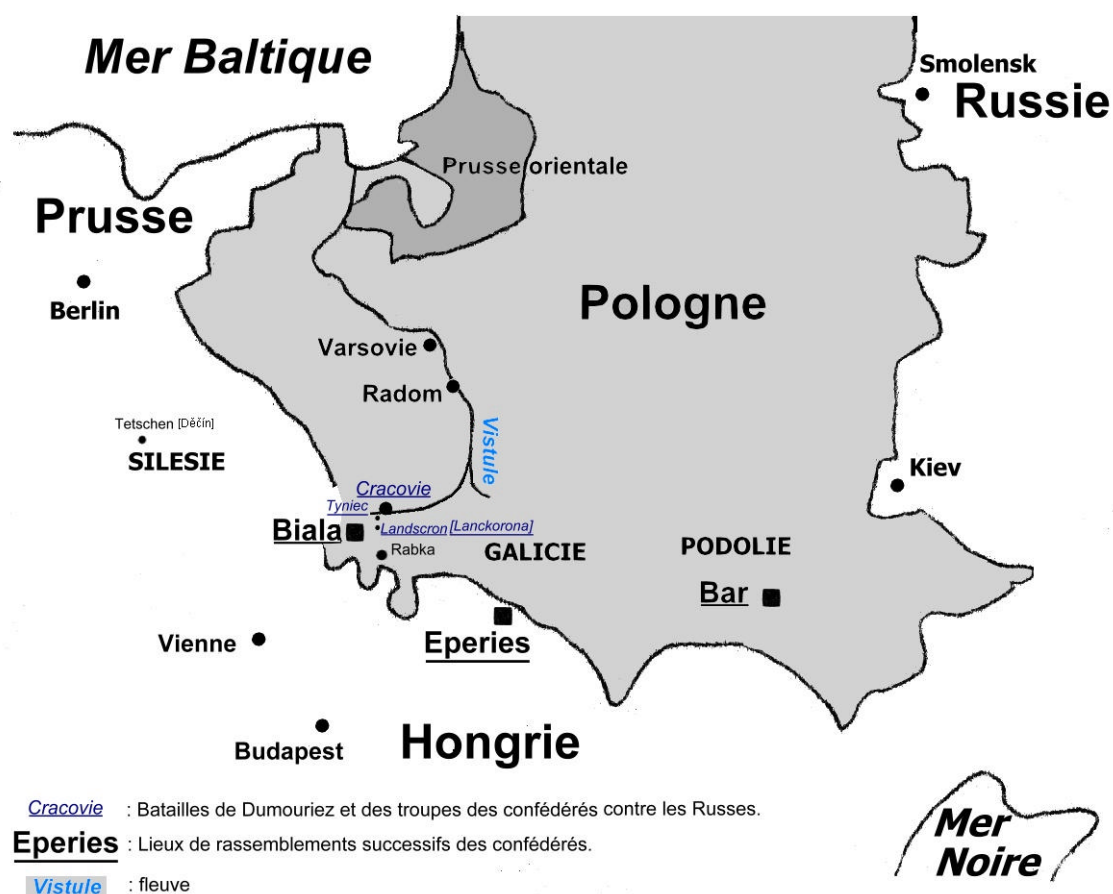
²¹⁴ Dumouriez, *Mémoires...*, Tome I, page 163. En tant que duc de Courlande (une région au Nord de la Pologne, au XVIII^e siècle), Charles de Saxe se devait de répondre à l'invitation de la confédération polonaise.

²¹⁵ Dumouriez, *Mémoires...*, Tome I, page 164.

²¹⁶ L. Bély, *Les relations internationales...*, op. cit., page 573.

à « l'oubli » du duc de Choiseul, en lui donnant le 21 juillet des instructions²¹⁷. Les ordres de Durand étaient assez vagues. Dumouriez devait se limiter à observer ; il n'avait pas l'autorisation d'entrer en discussion avec la Confédération Générale rassemblée, mais pouvait tout de même communiquer ses observations à l'un des chefs de ce rassemblement, le comte de Pac.

²¹⁷ Voir Annexe 4d : Instructions données par Durand, ambassadeur à Vienne, au colonel Dumouriez... L'ordre remis par Durand était daté du 21 juillet. Or, Dumouriez indiquait que l'ambassadeur de Vienne lui avait cette lettre en main propre (voir Dumouriez, *Mémoires...*, page 165). Dumouriez dit être arrivé à Munich le 1^{er} août 1770, avant son départ pour Vienne (voir Dumouriez, *Mémoires*, page 162). Ses mémoires contiennent donc probablement une erreur de datation ; Dumouriez se trouvait déjà en Hongrie en août 1770. Il indiquait d'ailleurs clairement dans ses *Rapports sur la Pologne* être arrivé le 31 juillet 1770 à Eperihès. (voir Bibliothèque Mazarine, ms 1899, folio 27). Au folio 124 du même manuscrit, il précisait une nouvelle fois : « *Je suis arrivé au mois de juillet 1770 à Eperihès* ».



La Pologne à l'arrivée de Dumouriez en 1770 (avant le premier partage de 1772).

Fond de carte utilisé : M. Vovelle (ss. la dir. de.), *Le siècle des Lumières...*, carte n°14.

La Confédération de Bar, qui protestait contre l'élection de Stanislas Poniatowski, avait été dispersée par l'occupant Russe. Un regroupement de confédérations particulières s'était reformé à Biala, aux frontières de la Silésie Autrichienne. Ces confédérations particulières se regroupèrent pour former une Confédération Générale. A l'arrivée de Dumouriez, cette confédération s'était déplacée hors des frontières, à Eperies (en Haute-Hongrie ; Esperjeske est actuellement situé en Hongrie, à la frontière avec la Slovaquie et l'Ukraine).

3) Le premier contact difficile avec la Confédération Générale, réunie en Hongrie.

Dans ses mémoires, le colonel français indiquait être arrivé en Hongrie à la fin du mois d'août 1770²¹⁸. En réalité, Dumouriez était déjà dans ce pays à la fin de juillet 1770. Dès son arrivée, il fut confronté à d'évidents problèmes de communication. Ne parlant pas le polonais, Dumouriez disait, avec humour, avoir fait « *toute cette guerre en latin* »²¹⁹. Il annonça ses ordres à la confédération, et réussit à établir un conseil de guerre de 6 personnes. Peu après cette première rencontre avec les nobles polonais, il envoya ses premières impressions à Choiseul dans un mémoire daté du 15 août 1770. Il s'avouait déjà presque vaincu. La création d'une armée régulière auprès des confédérés lui semblait déjà impossible. Selon lui, cette guerre n'allait engendrer que des moyens forts coûteux pour la France. « *L'anarchie de cette assemblée* », aurait, selon Dumouriez, eu pour effet de dilapider l'aide envoyée par la France. Le colonel français demandait déjà son rappel pour Vienne ; il désirait « *abandonner cette affaire* ». Se sentant « *trop dur, trop vrai, et trop rigoriste pour de pareilles gens* »²²⁰, il craignait d'être « *craint et haï* » par les confédérés. L'envoyé de la France ne voulait « *pas leur donner de fausses espérances (...) qu'ils ne méritaient pas* », car il « *ne les voyait occupés qu'à danser, s'enivrer et jouer* »²²¹. Néanmoins, la cause des polonais lui semblait louable. Dumouriez, indécis, avait tout de même pris le parti de rester. L'arrivée d'une femme « très célèbre » aurait ranimé ses espérances. La comtesse de Mniezeck, fille du comte de Heinrich von Brühl²²², un des ministres de l'ancien roi de Pologne Auguste III (le prédécesseur de Stanislas Poniatowski) s'était rendue à Eperies. Farouchement opposée au nouveau roi de Pologne imposé par la Russie, elle était devenue, selon l'avis de Dumouriez, « *l'âme de la confédération* »²²³. Notre colonel avait fini par se résigner. Il se disait prêt à continuer son périple auprès des confédérés, si la France lui accordait une aide. Dans une seconde lettre, il demandait à Choiseul 3 ou 4000 hommes, en

²¹⁸ Selon ses mémoires (voir Dumouriez, *Mémoires...*, Tome I, op. cit., page 165).

²¹⁹ Dumouriez, *Mémoires*, Tome I, page 165.

²²⁰ Bibliothèque Mazarine, ms 1899, folio 29.

²²¹ Ibid.

²²² Voir K. Stock, « Saxe », in *Encyclopædia Universalis*, art. 20-639 c. Le comte de Brühl avait joué un rôle essentiel dans le gouvernement d'Auguste III.

²²³ Dumouriez, *Mémoires*, Tome I, page 171.

indiquant que le duc de Saxe (que Dumouriez avait rencontré à Munich) pouvait lever 6000 hommes²²⁴.

L'évêque de Kamieniec, un des « leaders » du mouvement des nobles polonais, avait rencontré Choiseul. Or, le secrétaire d'Etat français voulait déclencher une guerre russo-turque sur le sol polonais²²⁵. Cette perspective ne pouvait que déplaire aux nobles de Pologne. Dès lors, Dumouriez, représentant de la France auprès des confédérés de Pologne, ne devait pas s'attendre à un accueil très chaleureux. D'autre part, le maréchal qui était alors à la tête de la confédération, le comte de Pac, était allé à Vienne pendant un mois, pour rencontrer l'ambassadeur de France en Autriche, Durand. Depuis son retour, Dumouriez avait l'impression d'être considéré comme suspect vis-à-vis des confédérés. Les nobles polonais préféraient traiter avec Durand, qu'ils considéraient comme le supérieur de Dumouriez²²⁶.

Les magnats, ces membres des grandes familles nobles de Pologne, étaient farouchement opposés au nouveau roi imposé par la Russie. La mise en place d'une confédération forte était un moyen de pression pour favoriser une réélection. Mais ce regroupement de nobles à Eperies était aussi un danger pour les magnats. En effet, l'oligarchie nobiliaire désirait conserver ses pouvoirs locaux, qui restaient considérables sur tout le territoire polonais. Le regroupement d'une Confédération en Hongrie, trop « forte » politiquement, était redouté par ces mêmes nobles, car elle pouvait menacer leur propre hégémonie. Ainsi, la comtesse de Mniezeck, que Dumouriez estimait, était en réalité très hostile au rassemblement des différentes confédérations à Eperies. Comme la plupart des grands nobles, elle préférait dissoudre cette Grande Confédération de Hongrie. Elle voulait redonner un pouvoir plus important à la première coalition de Bar, plus localisée géographiquement, et donc moins menaçante pour ses pouvoirs locaux²²⁷.

Dumouriez avait bien compris que les seigneurs laïques (Potocky, Zamoyski, Radziwiłł) ou ecclésiastiques (l'évêque de Kamieniec) désiraient avant tout conserver leurs pouvoirs dans leurs régions respectives. L'occupation du territoire par la Russie passait presque au second plan des priorités pour cette oligarchie polonaise. Ainsi, à la fin du mois de septembre 1770, la Confédération Générale était, selon le colonel Dumouriez, « à deux doigts de sa perte », car « les magnats avaient réussi à brouiller la généralité de Bar avec celle

²²⁴ Bibliothèque Mazarine, ms 1899, folio 29.

²²⁵ L. Bély, *Les relations internationales...*, op. cit., page 572.

²²⁶ Bibliothèque Mazarine, ms 1899, folio 37.

²²⁷ Dumouriez indique, à propos de la comtesse de Mniezeck : « Elle voulait se servir de mes idées pour renverser la confédération et en faire une nouvelle » (Bibliothèque Mazarine, ms 1899, folio 34).

d'Eperières » ; ces derniers étaient prêts à « *renverser la confédération, ensevelie dans l'oisiveté et déchirée dans son propre sein* »²²⁸. Cette élite avait « *séduit l'armée* », en « *cabalant ouvertement* »²²⁹. Dumouriez se disait révolté par l'attitude de ces nobles, qui livraient en toute conscience la confédération, dont ils étaient eux mêmes garants²³⁰. Il y avait tout de même un espoir. Dumouriez pouvait jouer sur le seul intérêt commun à tous les magnats polonais, à savoir l'opposition unanime de ces derniers à l'encontre du nouveau roi de Pologne, Stanislas Poniatowski. Dès le début du mois d'octobre 1770, le colonel français espérait bien encourager la déclaration d'un interrègne. Avant cela, il décida de donner une forme « légale » à la Confédération Générale : il la dota d'un conseil de justice, d'un conseil de finances et d'un conseil des affaires étrangères.

4) Dumouriez et la déclaration de l'interrègne (octobre 1770).

Le colonel français voulait que la confédération proclame la déchéance du nouveau roi de Pologne, en proclamant un interrègne. Autrement dit, Dumouriez voulait proclamer la déchéance du roi de Pologne Poniatowski, imposé par la Russie. De cette manière, il espérait s'attirer les faveurs de Versailles. En effet, Louis XV et Choiseul étaient de plus en plus hostiles à la Russie²³¹, et voyaient d'un mauvais œil l'arrivée d'un Poniatowski sur le trône de Pologne. Dumouriez se doutait aussi que cette déclaration pouvait irriter Durand, qui lui avait donné des ordres écrits assez stricts, afin de remédier à « l'oubli » du duc de Choiseul. Cette déclaration était bel et bien « *une précaution prise également contre lui (Durand) et contre la cour de Vienne* »²³². En effet, depuis le traité d'Hubertsburg de 1763, signé entre l'Autriche, la Prusse et la Saxe, l'Autriche avait renoncé à la Silésie, qui passait à la Prusse. Depuis lors, la cour de Vienne voulait s'allier à la Russie pour récupérer la Silésie prussienne. La Prusse restait donc l'ennemi commun de Versailles et de Vienne. Dumouriez devait donc s'attendre à être critiqué par Durand et la cour de Vienne, s'il se décidait à soutenir cette déclaration de vacance du pouvoir. Notre agent secret devait aussi tenir compte du rapprochement entre ces

²²⁸ Bibliothèque Mazarine, ms 1899, folio 43.

²²⁹ Bibliothèque Mazarine, ms 1899, folio 43.

²³⁰ Bibliothèque Mazarine, ms 1899, folio 44.

²³¹ L. Bely, *Les relations internationales...*, op. cit., page 569.

²³² Bibliothèque Mazarine, ms 1899, folio 47.

deux pays. Louis XIV, alors jeune dauphin, avait épousé au mois de juin 1770 l'archiduchesse Marie-Antoinette, fille de François de Lorraine et de Marie-Thérèse d'Autriche ²³³.

Pour bien comprendre la situation des nobles polonais, il faut brièvement rappeler le mode d'élection des souverains de ce pays. Le roi, à la tête de la république de Pologne, était secondé par deux assemblées, le Sénat et la chambre des Nonces ²³⁴. En réalité, le roi n'avait pratiquement aucun pouvoir. De leur côté, les nobles des chambres de la Diète polonaise ne pouvaient prendre des décisions qu'à l'unanimité. En effet, chaque membre de la diète avait un droit de veto, ou *liberum veto*. Dans ces conditions, il semblait difficile pour Dumouriez de déclarer la déchéance de Poniatowski à l'unanimité. Les confédérés, qui étaient issus de la Diète polonaise, ne pouvaient donc pas annuler la nomination de Poniatowski. Le 10 octobre 1770, Dumouriez adressait une note à Durand, en indiquant que la confédération s'était déclarée favorable à la proclamation d'un interrègne ²³⁵. Selon lui, cette nouvelle donne pouvait soumettre Stanislas Poniatowski à une réélection anticipée. Dumouriez avait réussi à obtenir de la confédération la suppression du *liberum veto*. Le 13 octobre, les confédérés proclamaient l'interrègne, ou la déchéance de Stanislas Auguste Poniatowski. Ce roi était désormais officiellement un « usurpateur », aux yeux des nobles de Pologne. La guerre entre occupants Russes du territoire Polonais et confédérés pouvait dès lors commencer. Mais la confédération s'était discréditée dès le début des opérations militaires, car certains nobles avaient essayé, sans succès, de capturer le roi de Pologne ²³⁶.

5) La préparation laborieuse des troupes de la Confédération Générale.

Pour lever une armée digne de ce nom, il fallait que Dumouriez trouve un subside en argent. Dans une lettre datée du 6 octobre, il avait demandé à Choiseul 60000 livres par mois, pour entretenir pendant l'hiver les forces armées des confédérés ²³⁷. Notre colonel profitait de ces lettres adressées au secrétaire d'Etat, pour se plaindre de l'attitude du ministre plénipotentiaire de Vienne, Durand. Ce dernier ne lui prescrivait aucun plan d'attaque, et ne répondait à aucune de ses questions. Dumouriez demanda à ce Choiseul lui envoie directement des ordres, sans passer par l'ambassadeur de Vienne. Choiseul lui confirmait

²³³ L. Bely, *Les relations internationales...*, op. cit., page 571.

²³⁴ P. Deyon, *L'Europe du XVIIIe siècle...*, op. cit., page 123.

²³⁵ Voir annexe 4b, folio 44.

²³⁶ L. Bely, *Les relations internationales...*, op. cit., page 571.

²³⁷ Bibliothèque Mazarine, ms 1899, folio 49.

l'envoi du subside le 13 novembre 1770, mais lui indiquait laconiquement qu'il fallait s'en rapporter à M. Durand, pour recevoir des ordres²³⁸. Le duc de Choiseul restait très flou à propos de l'interrègne : « *Quand à la déclaration de l'interrègne en elle-même, Monsieur, comme nous nous sommes toujours abstenus de donner aucun conseil, nous devons nous abstenir aujourd'hui d'en porter aucun jugement* »²³⁹. Soucieux de montrer qu'il utilisait son subside correctement, Dumouriez envoya un mémoire où il lui détaillait ses dépenses : 6000 livres de pensions pour les pauvres maréchaux, 36000 livres pour l'entretien d'une légion de 22000 étrangers, et 18000 livres destinés à l'achat de munitions, et aux gratifications²⁴⁰. N'ayant pas d'ordre précis, Dumouriez restait inactif, mais il préparait déjà un plan de campagne pour l'année 1771. Il envoya au ministre ce projet d'attaque. Il rêvait déjà de marcher jusqu'à Varsovie, mais il se berçait d'illusions. En effet, il aurait voulu, avec sa petite armée, composée en partie de déserteurs, se rendre maître de la Podolie, au Sud-Est de la Pologne. Il voulait conquérir le sud du pays, aller jusqu'à la rive gauche de la Vistule, pour remonter jusqu'à Varsovie. Puis de là, quelques troupes auraient été chargées d'arriver en Russie, jusqu'à Smolensk puis Moscou²⁴¹. Bien évidemment, ce plan, que Dumouriez proposa à Choiseul, était beaucoup trop ambitieux pour être réalisable. Il avouait lui-même, dans ses *Rapports sur la Pologne* que ses objectifs étaient utopiques. Comment en effet combattre une armée ordonnée de « *10 à 12000 Russes* », alors que les confédérés ne disposaient que de 7000 hommes, en tout et pour tout, et dont l'armée était « *délabrée et anarchique* »²⁴² ?. Selon ses propres termes, la cavalerie de la confédération étaient « *assez mal armée, montée très inégalement* », et les compagnies étaient « *très irrégulières et mal distribuées* »²⁴³. Au témoignage de Dumouriez, l'infanterie était aussi mauvaise. En effet, la plupart des soldats qui composaient cette armée étaient des paysans, originaires de Biała, au Sud-Ouest de Cracovie ; les autres étaient des déserteurs Prussiens et Autrichiens²⁴⁴. Choiseul avait tout de même daigné envoyer quelques officiers français, pour encadrer la

²³⁸ Bibliothèque Mazarine, ms 1899, folio 49. Lettre de Choiseul à Dumouriez, datée du 13 novembre à Fontainebleau.

²³⁹ Bibliothèque Mazarine, ms 1899, folio 49. Lettre de Choiseul à Dumouriez, datée du 13 novembre à Fontainebleau.

²⁴⁰ Bibliothèque Mazarine, ms 1899, folio 61.

²⁴¹ Dumouriez, *Mémoires...*, Tome I, op. cit., page 181.

²⁴² Bibliothèque Mazarine, ms 1899, folio 70. Au folio 125 du même manuscrit, Dumouriez indiquait (dans une lettre datée du 13 juin), avoir ramené 4000 hommes de sa mission en Pologne.

²⁴³ Ibid., folio 84.

²⁴⁴ Bibliothèque Mazarine, ms 1899, folio 84.

confédération, en plus du subside de 60 000 livres. Mais cela ne suffisait à créer une armée bien ordonnée, capable de se défendre contre des Russes mieux organisés.

Pour ne rien arranger, Dumouriez apprenait au début de l'année 1771 la disgrâce du duc de Choiseul. Une période d'intérim, assurée par Saint-Florentin, secrétaire d'Etat de la Maison du Roi, commençait alors. A partir de ce moment, il lui fut beaucoup plus difficile d'opérer. Les 22000 fusils que lui avaient promis l'électeur de Bavière en août 1770 ne pouvaient plus arriver en Pologne. La Hongrie des Habsbourg (et plus précisément les comitats de Hongrie ²⁴⁵), avaient aussi passé un marché de 13000 fusils avec Dumouriez. Depuis l'arrivée du duc d'Aiguillon, la livraison des armes était devenue impossible, les ambassadeurs français en poste dans ces pays avaient reçu l'ordre de bloquer ces transferts d'armes.

6) La courte incursion de Dumouriez et des Confédérés en Pologne.

Le 7 avril 1771, Dumouriez se décidait enfin à entrer sur le territoire polonais, à Rabka²⁴⁶. Il remonta ensuite jusqu'au vieux château de Landscron, qui dominait la plaine de Cracovie²⁴⁷. Si l'on en croit son récit, les chefs militaires polonais de la Confédération l'avaient précédés. Ces derniers, regroupés à Landscron, n'osaient pas descendre dans la plaine de Cracovie, dominée par les Russes. Une fois arrivé, Dumouriez avait décidé, le 29 avril, de lancer une attaque surprise contre les Russes en poste à Cracovie. Il voulait s'emparer de l'intégralité du territoire situé au sud du fleuve Vistule, afin d'encercler Cracovie. Dans la nuit, il avait pris par surprise les occupants russes de cette ville. Cette première attaque avait été couronnée de succès (bien que les soldats moscovites aient été prévenus à temps de l'attaque polonaise sur Cracovie). Mais cette première victoire avait, selon Dumouriez, enflammé l'esprit de certains chefs de la Confédération. Certains d'entre eux avaient commis – toujours selon lui - des exactions graves, à l'encontre des populations civiles et des paysans qui servaient dans l'armée des confédérés.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, notre colonel n'était à la tête d'aucune troupe réglée ; il se bornait à faire exécuter les ordres de son « *fantôme de conseil de guerre* »,

²⁴⁵ Le comitat était une ancienne circonscription administrative en Hongrie.

²⁴⁶ Voir la carte de Pologne, page 57.

²⁴⁷ Dumouriez, Mémoires..., Tome I, op. cit., page 179.

qu'il avait lui-même créé, pour donner une forme de gouvernement à la Confédération²⁴⁸. Mais les conquêtes des polonais n'étaient pas des plus solides. Dans la nuit du 21 au 22 mai, les Russes avaient essayé de reconquérir des villages au sud de la Vistule (notamment l'abbaye de Tyniec, près de Cracovie, qui était devenue un avant-poste pour les confédérés). Les chefs de la confédération, désorganisés, fuyaient à l'arrivée des troupes Russes. Le vieux château de Landscron, où étaient basés les troupes polonaises, fut aussi rapidement repris.

Ainsi, le 23 mai 1771, à sept heures du matin, les russes faisaient leur retour en force. L'armée russe, composée de cosaques et de chasseurs, formait deux colonnes d'infanterie et deux colonnes de cavalerie²⁴⁹. Dumouriez, ne possédant pas de troupes sous ses ordres, assista à la débâcle des polonais, sans pouvoir réagir. Les troupes polonaises étaient retournées, selon lui, dans les bois et les montagnes qui bordaient la plaine de Cracovie²⁵⁰. Le plan de campagne utopique qu'avait proposé Dumouriez à Choiseul à la fin de 1770 était déjà loin. Blasé, Dumouriez fut rejoint par cinq officiers français et décida de quitter le territoire Polonais. « Dégouté » par les mauvaises prestations des soldats des confédérés, et bien décidé à « *ne plus compromettre, jusqu'à nouvel ordre, la décision de la France et le subside qu'elle accorde* »²⁵¹, il se réfugia en Hongrie. Sa campagne de Pologne n'avait duré que deux mois, en tout et pour tout.

7) Le retour en Hongrie et la demande de rappel.

Dumouriez avait désormais adopté une toute autre conduite face à ses supérieurs. Désormais, il recommandait de « *réduire à la négociation la protection qu'on pouvait accorder à la généralité* »²⁵². Il n'était désormais plus question de passer à l'offensive. Durand, qui avait déjà passé plusieurs années en Pologne en tant que ministre plénipotentiaire, pouvait très bien – selon Dumouriez - négocier seul avec les polonais. L'envoyé de la France demanda avec insistance son rappel auprès du duc d'Aiguillon. Il avait appris, par l'entremise de Durand, la nomination de ce ministre au secrétariat des Affaires étrangères le 25 juillet 1771²⁵³. Le 24 juillet, notre colonel en mission recevait une lettre du

²⁴⁸ Bibliothèque Mazarine, ms 1899, folio 97.

²⁴⁹ Ibid., folio 109.

²⁵⁰ Ibid., folio 109.

²⁵¹ Ibid., folio 112.

²⁵² Bibliothèque Mazarine, ms 1899, folio 116.

²⁵³ Bibliothèque Mazarine, ms 1899, folio 122. Le duc d'Aiguillon avait été nommé le 6 juin à ce poste, après une période d'intérim.

duc d'Aiguillon, qui lui indiquait en substance : « *Ce qui reste à espérer, c'est que les différents chefs continuent au moins à faire du mal aux Russes, et entretiennent une petite guerre capable de les inquiéter (...)* »²⁵⁴. Dumouriez, indigné par les paroles de d'Aiguillon, se décidait à écrire à un fameux avocat parisien, Linguet, avec qui il avait entretenu une correspondance littéraire. (selon lui, d'Aiguillon avait été un de ses clients). Dumouriez commença à dévoiler tous les plans de sa mission « secrète » à cet avocat, croyant que ce dernier était encore lié d'amitié avec d'Aiguillon. Il espérait ainsi accélérer son rappel, par l'intermédiaire de cette lettre²⁵⁵. L'idée qu'avait eu Dumouriez était, selon ses termes, « *une lourde maladresse* », car Linguet s'était querellé avec d'Aiguillon.

Dès lors, l'envoyé secret de la France demanda son rappel « *avec beaucoup de chaleur* » dans toutes ses lettres, mais le nouveau ministre des Affaires étrangères, le duc d'Aiguillon, n'avait toujours pas répondu à ses demandes.²⁵⁶ Faute de pouvoir rentrer, Dumouriez retourna à Eperières, pour conseiller de nouveau la confédération. Enfin, le 13 juillet, il apprenait avec joie que le baron de Viomesnil, un maréchal de camp, avait été nommé pour le remplacer. Le 31 juillet 1771, d'Aiguillon indiquait que son rappel avait été accepté par le Roi²⁵⁷. Le 31 août, Dumouriez était déjà remonté en Silésie, jusqu'au village de Tetschen²⁵⁸. Il y avait rencontré son successeur, le baron de Viomesnil, avec qui il avait sympathisé²⁵⁹. Dumouriez revint en France au bout de six semaines, en voyageant lentement afin de visiter la Saxe, la Franconie et les régions de l'Allemagne qu'il méconnaissait²⁶⁰. Il séjourna aussi à Francfort, puis retourna en France, en passant par Mons, Bruxelles et Saint-Quentin (Là où séjournait sa sœur, l'abbesse de Fervacques).

Son retour au pays fut particulièrement désagréable. Le duc d'Aiguillon lui fit trois griefs. Il « avait fait des plans trop vastes », en voulant partir à la conquête du territoire polonais avec une armée mal organisée et numériquement trop faible. Il lui reprochait aussi d'avoir « traité brutalement » avec la confédération. Ce reproche n'était pas non plus totalement injustifié. Dumouriez savait qu'il n'était pas apprécié par les nobles polonais, qui

²⁵⁴ Ibid., folio 122.

²⁵⁵ Bibliothèque Mazarine, ms 1899, folio 124, 125, 126. Lettre adressée par Dumouriez à Linguet, avocat parisien.

²⁵⁶ Ibid., folio 123. Dumouriez indiquait : « *J'avais demandé mon rappel dans plus de dix dépêches depuis un an que durai ma mission* ».

²⁵⁷ Voir Annexe 4e : Bibliothèque Mazarine, ms 1899, folio 225 à 226.

²⁵⁸ Voir la carte de Pologne (page 55).

²⁵⁹ Bibliothèque Mazarine, ms 1899, folio 130.

²⁶⁰ Bibliothèque Mazarine, ms 1899, folio 134.

déploraient sa dureté. Enfin, le duc d'Aiguillon lui aurait aussi reproché d'être « une créature du duc de Choiseul ». Le ministre des Affaires étrangères avait en effet pris le parti de faire une politique totalement inverse à celle qu'avait entreprise Choiseul. Il avait été promu par la fameuse du Barry, la favorite de Louis XV.

Dumouriez avait fini par mépriser la plupart de ses supérieurs hiérarchiques. Il se présenta comme la victime des plans de ses supérieurs : « *Le règne du duc de Choiseul avait été plus brillant que solide ; son crédit avait échoué devant celui d'une vile courtisane*²⁶¹. *Le monarque n'avait point de dignité, le ministre n'inspirait point la terreur, et le gouvernement se dégradait. Le règne court du duc d'Aiguillon n'avait été marqué que de l'empreinte sombre du désir d'imiter son grand oncle*²⁶² ; *mais n'en ayant ni la vigueur ni le génie, méprisé par un roi méprisable, il avait encore affaibli l'autorité absolue par les efforts qu'il avait fait pour se soutenir, parce que ses efforts n'étaient que des intrigues* »²⁶³.

C) La mission de Hambourg, ou la mise à l'épreuve du duc d'Aiguillon. (1772).

1) Dumouriez promu grâce à ses écrits : Le « *Tableau spéculatif de l'Europe* » sert de prétexte à un nouveau voyage.

Dumouriez se reposa alors une partie de l'année 1772. Il fut attaché, le 24 mars 1772, à la légion de Lorraine, en qualité de colonel,²⁶⁴. Cette charge ne l'assujettissait à aucun service. Il passa toute l'année 1772 entre Paris et Versailles, où il avait loué un petit appartement à la mort de son oncle.

Comme il en avait pris l'habitude, Dumouriez passait son temps à écrire pendant ses moments de loisirs. Il envoya un *Tableau spéculatif de l'Europe* au ministre de la guerre, de Monteynard, à la fin de février 1773²⁶⁵. Ce travail est à mettre en parallèle avec les chapitres que Broglie et Favier rédigèrent pour le roi d'avril à août 1773. En effet, les mémoires intitulés « *conjectures raisonnées sur la situation actuelle de la France dans le système politique de l'Europe et réciproquement sur la position respective de l'Europe à l'égard de la*

²⁶¹ Dumouriez évoquait Mme de Pompadour.

²⁶² Dumouriez parlait ici du cardinal de Richelieu, grand oncle du duc d'Aiguillon.

²⁶³ Dumouriez, *Mémoires...*, Tome I, op. cit.

²⁶⁴ Voir annexe 3d : Demande de Dumouriez, pour servir en qualité de colonel dans la légion de Lorraine.

²⁶⁵ Voir annexe V : Extraits de la correspondance de Hambourg, lettre du 27 février 1773.

France »²⁶⁶, rédigées par le chef du Secret du Roi et Favier avaient, comme leur nom l'indique, vocation à décrire le système politique européen, et les rapports de forces existant entre les grandes puissances du vieux continent. Favier et Dumouriez s'étaient rencontrés à Paris alors que ce dernier avait une vingtaine d'années. Tous deux étaient passés maîtres dans l'art d'écrire des spéculations politiques.

Dumouriez critiquait lui aussi ouvertement dans son mémoire cette diplomatie à « *double visage* », critique qui, selon ses propres termes, « *donna pour l'auteur une prédilection qui lui valut la Bastille* »²⁶⁷. D'autre part, l'agent du Secret du roi divisait déjà l'Europe en « puissances actives » et puissances passives. Il englobait la France dans les puissances passives, ce qui n'était pas pour plaire à Louis XV²⁶⁸. Le récit de Dumouriez était « *spéculatif* », et donc à certains égards chimérique. Le mémoire que Dumouriez présenta à Monteynard passa dans les mains du roi. L'auteur commençait par critiquer le traité de Versailles, qui, selon lui, avait totalement détruit l'équilibre européen, fondé sur les bases saines du traité de Westphalie. Dumouriez insistait ensuite sur « *l'intérêt topographique* », « *immuable* »²⁶⁹. La montée en puissance ou la décadence des nations européennes s'expliquait donc, selon lui, par la topographie européenne. La Pologne, récemment soumise, en était l'illustration. Dumouriez s'intitulait « *l'instituteur en politique* »²⁷⁰ du secrétaire d'Etat à la Guerre, de Monteynard²⁷¹. Ce ministre était un militaire de carrière. Dumouriez indiquait à propos de ce ministre « *médiocre* », mais « *très sage* » : « *hors de son affaire militaire, ne savait rien du tout* »²⁷²

²⁶⁶ Antoine Michel, *Louis XV*, pages 976-977.

²⁶⁷ Dumouriez, *Mémoires...*, Tome I, page 243.

²⁶⁸ Voir à propos de cette division de l'Europe, l'annexe V (folio 3 recto). Extraits de la correspondance de Hambourg (27 août 1773).

²⁶⁹ P. Bonnefon, « Un mémoire inédit de Dumouriez sur l'état de l'Europe en 1773 », in *Revue historique*, 1899, Année 24, Tome 71. (Sept.-déc.), page 43.

²⁷⁰ Dumouriez, *Mémoires...*, Tome I, page 245.

²⁷¹ Louis-François, marquis de Monteynard (1713-1791), fut secrétaire d'Etat de la Guerre (1771-1774). Il fut avant tout un homme de terrain, plus habitué aux manœuvres militaires que politiques.. Son rapprochement avec Dumouriez peut sembler logique, car de Monteynard fut nommé en 1772 gouverneur et lieutenant général de l'île de Corse (1772). Voir à son sujet Arnaud de Maurepas, Antoine Boulant, *Les ministres et les ministères ...*, page 202.

²⁷² Dumouriez, *Mémoires...*, Tome I, page 242.

2) Un départ sous la protection de Louis XVI et du ministre de la Guerre, de Monteynard.

La France était aussi l’alliée du roi de Suède. Deux factions se disputaient le pouvoir dans ce pays. Les bonnets étaient favorables à la Russie et à la Grande Bretagne, les chapeaux à la France²⁷³. Le parti des bonnets désirait le maintien du gouvernement aristocratique, et la prééminence du Sénat sur l’autorité royale. Les chapeaux, voulaient au contraire rétablir la prérogative royale, et donner une importance moindre au Sénat. La Russie avait conclu deux traités, pour renforcer la légitimité du parti des bonnets : le premier avec la Prusse, le 12 octobre 1769, le second avec le Danemark (13 décembre 1769). La Russie, en accord avec ses deux nouveaux alliés, cherchait à affaiblir indirectement la monarchie Suédoise. La monarchie suédoise était de plus en plus isolée, notamment après la mort du souverain, Adolphe Frédéric, le 12 février 1771. Une nouvelle diète, convoquée à l’avènement de son successeur, Gustave III, rendit la victoire aux bonnets, malgré l’opposition du nouveau monarque. Le nouveau roi de Suède se rendit en secret en France, pour s’assurer de l’appui de Louis XV. La France accepta d’aider financièrement Gustave dans sa reconquête du pouvoir. Pour Louis XV, cette aide pouvait être un moyen de redresser le blason de la France à l’étranger, notamment après l’échec en Pologne. Pour l’assister dans cette tâche, Vergennes fut recommandé au roi par le comte de Broglie dans ce pays.

Dumouriez ne fut pas envoyé directement en Suède, pour aider au rétablissement de Gustave III. Notre colonel était plutôt irrité de ne pas avoir reçu de promotion à la sortie de sa guerre de Pologne. Cette affaire de Suède pouvait potentiellement lui procurer une montée en grade. Son ministre de tutelle, M. de Monteynard, n’avait pas eu l’occasion de lui procurer un grade de brigadier.²⁷⁴ Mais Dumouriez avait une nouvelle fois utilisé ses relations. Il connaissait bien le duc de Crillon, depuis son voyage en Espagne. Ce dernier était, selon Dumouriez, très lié au ministre des affaires étrangères, le duc d’Aiguillon, qu’il avait connu dans « *le régiment du roi* ». Le duc de Crillon se mit donc dans la tête de « *donner à ce ministre des sentiments plus favorables pour Dumouriez* »²⁷⁵. Grâce à cette connaissance, Dumouriez toucha une « *ordonnance de trois mille livres sur le fonds des affaires*

²⁷³ Antoine Michel, *Louis XV*, op. cit., page 576.

²⁷⁴ Dumouriez, *Mémoires...*, Tome I, op. cit., page 245.

²⁷⁵ Dumouriez, *Mémoires...*, Tome I, page 245.

étrangères ». ²⁷⁶ Mais il restait, à son grand regret, un simple colonel. Dans le même laps de temps, Gustave III s'était rétabli sur le trône de Suède ²⁷⁷, mais la Prusse et la Russie, définies par Dumouriez comme des « *puissances actives* » ²⁷⁸, menaçaient toujours la monarchie. Le duc d'Aiguillon proposa l'envoi d'une troupe de 7000 hommes par la mer. Or, le ministre des Affaires étrangères, embarrassé, avait demandé une autorisation à l'Angleterre, pour escorter des troupes françaises jusqu'en Suède. Dumouriez gardait toujours des contacts avec les agents du Secret du Roi. Il avait appris l'embarras du duc d'Aiguillon par l'entremise de ses amis Favier et Broglie. L'occasion était trop belle pour notre colonel, qui était, tout comme le ministre de la guerre, Monteynard, en froid avec d'Aiguillon. A son retour de Pologne, il avait été sermonné par ce dernier ministre. Dumouriez avait inventé un stratagème pour discréditer le duc d'Aiguillon aux yeux du roi. Lors de son voyage en Espagne, il avait fait la connaissance d'un colonel espagnol, chargé de recruter des mercenaires en Allemagne pour le service de l'Espagne. Cet Espagnol recrutait chaque année à Hambourg des soldats (selon Dumouriez, entre 600 et 1200 recrues par an ²⁷⁹). Pour la circonstance, Dumouriez écrivit un mémoire destiné au ministre de la Guerre, en démontrant que le subside en hommes était nécessaire au roi de Suède. Il n'oublia pas de dénoncer l'alliance secrète entre le duc d'Aiguillon et l'Angleterre, qualifiée de « *honteuse* » et d'« *inadmissible* » ²⁸⁰. De Monteynard avait mis ce même mémoire sous les yeux du roi. Louis XV lui aurait demandé d'envoyer Dumouriez à Hambourg, pour vérifier si cette levée d'hommes était faisable. Le monarque aurait, toujours selon Dumouriez, demandé à ce que ce voyage ne soit pas connu de d'Aiguillon. De Monteynard obtint un ordre signé du roi, pour avaliser le voyage de Dumouriez à Hambourg. Notre colonel demanda cette recommandation, car il savait très bien que cette mission était « *du ressort du ministre des affaires étrangères* ». Or, de toute évidence, il était très risqué de s'aventurer à l'étranger sans l'accord tacite du monarque. Dumouriez était conscient de sa faiblesse. Il avait désormais l'accord du roi pour partir à Hambourg. Mais le duc d'Aiguillon, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères était un danger à ne pas négliger (même si le roi avait la possibilité théorique de faire taire le duc d'Aiguillon).

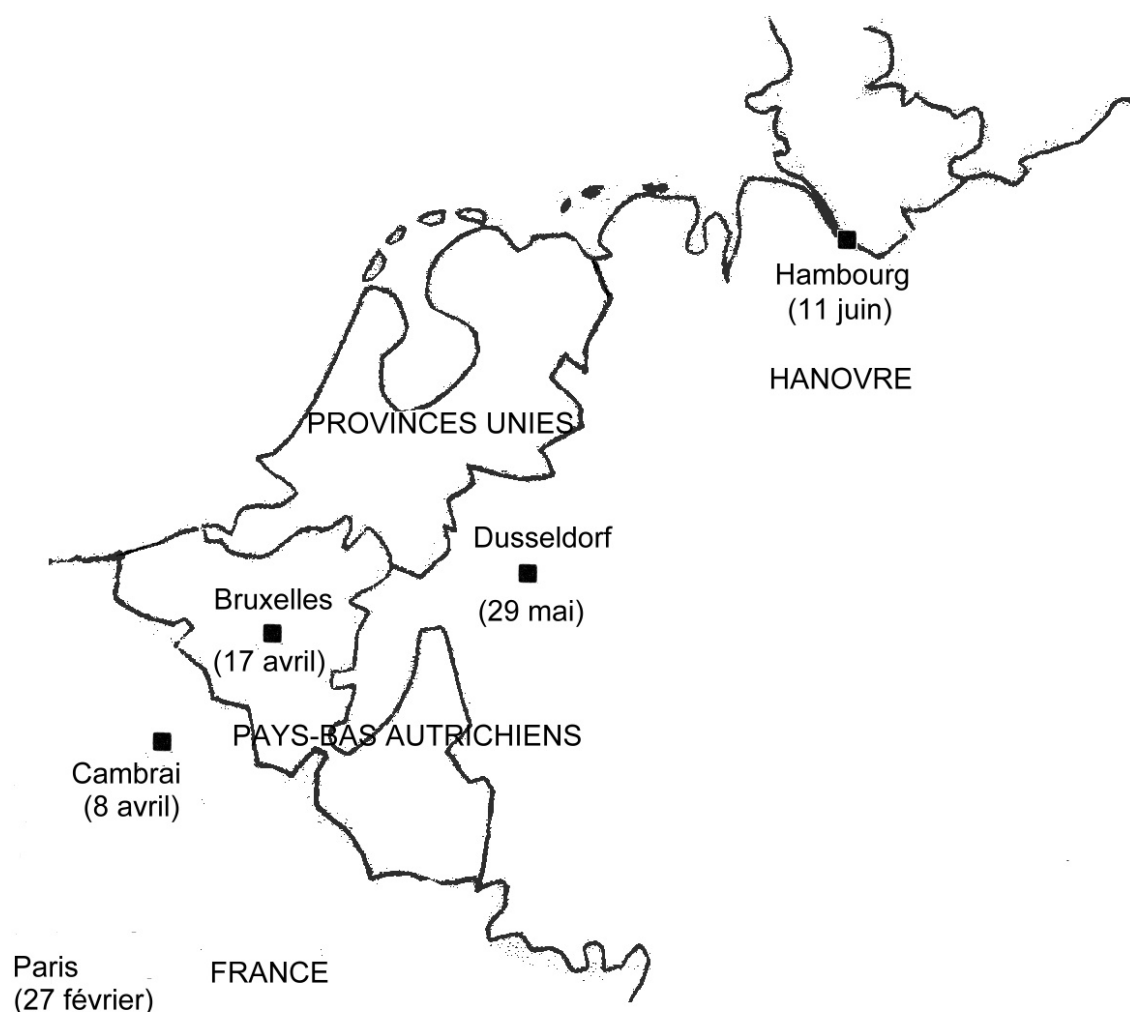
²⁷⁶ Dumouriez, *Mémoires...*, Tome I, page 246.

²⁷⁷ Le 19 août 1772, Gustave III récupérait son trône et supprimait le régime parlementaire (chapeaux et bonnets).

²⁷⁸ P. Bonnefon, « Un mémoire inédit de Dumouriez sur l'état de l'Europe... », op. cit.

²⁷⁹ Dumouriez, *Mémoires...*, Tome I, op. cit., page 251.

²⁸⁰ Dumouriez, *Mémoires...*, Tome I, page 251.



Le "voyage de Suède" de Dumouriez (1773)
 Entre parenthèses, date des lettres envoyées par
 Dumouriez à de Monteynard, secrétaire d'Etat à la Guerre.

Les déplacements de Dumouriez pendant l'année 1773, lors de sa mission de Hambourg.

D'après la « correspondance de Hambourg » ; (Voir annexes V)

Fond de carte utilisé : M. Vovelle (ss. La dir. de.), *Le siècle des Lumières...*, carte n°12.

3) La remontée de Dumouriez vers Hambourg.

Dumouriez commença alors à correspondre avec M. de Monteynard. Dans une autre lettre destinée à ce ministre, datée du 27 février 1773, et écrite à Paris, Dumouriez indiquait que le Danemark et la Russie, deux pays alliés, allaient attaquer la Suède²⁸¹. Cette offensive était, selon Dumouriez, dommageable au commerce Suédois. En effet, la mer de Kattégat (le bras de mer séparant le Danemark et la Suède) était menacée par un blocus, tout comme les écluses de la ville de Trollhättan,²⁸² qui étaient une voie de passage pour les commerçants suédois. Ces deux sièges pouvaient nuire au commerce de Suède. En outre, les anglais interdisaient « *l'entrée de la Baltique* » aux « *12000 hommes* »²⁸³ que la France avait décidé d'envoyer en Suède. Dumouriez ne donna pas beaucoup de détails dans ses mémoires sur son voyage vers Hambourg.

La correspondance de Dumouriez avec de Monteynard permet de suivre sa remontée vers le nord. Le 8 avril 1773, Dumouriez était à Cambrai, et prévoyant déjà que Hambourg serait son « *lieu de repos* », pour y « *examiner les moyens de la guerre de Suède* ». Il rappela au ministre que son premier désir était de partir en Suède²⁸⁴. Comme dans son « *tableau spéculatif de l'Europe* », il divisait le continent en deux parties. Les puissances qu'il qualifiait d'actives étaient l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie. La France était une puissance passive, de second ordre, qui n'avait pas « *osé soutenir la Pologne* », et cette impuissance « *trop connue* » aurait été « *une raison de plus pour engager les trois puissances à rétablir l'anarchie en Suède* »²⁸⁵. Dumouriez critiquait ouvertement la léthargie de la France dans les conflits internationaux. Pour lui, les ambitions territoriales de la Prusse, de la Russie et du Danemark conduisaient à la « *guerre générale* »²⁸⁶. Arrivant le 29 mai 1773 à Düsseldorf, il estimait difficile de lever des troupes dans cette région. Il continua donc son périple jusqu'à Hambourg. Le 11 juin, Dumouriez envoya de nouveau une lettre au ministre de la guerre, pour indiquer qu'il était arrivé à Hambourg. Il observait alors que la Russie et le Danemark étaient prêts pour une éventuelle attaque contre la Suède, mais que leur préparation était lente.

²⁸¹ Annexe V. Correspondance de Dumouriez et de Monteynard, folio 2 recto (Lettre du 27 février 1773).

²⁸² Trollhättan était une ville prospère en Suède. Les écluses de cette localité étaient un lieu de passage obligé pour les commerçants Suédois, qui négociaient avec le nord de la Suède.

²⁸³ Annexe V. Correspondance de Dumouriez et de Monteynard, folio 2 recto.

²⁸⁴ Ibid., Lettre du 8 avril 1773, le colonel Dumouriez à M. de Monteynard.

²⁸⁵ Ibid., Lettre du 9 mai 1773, le colonel Dumouriez à M. de Monteynard.

²⁸⁶ Annexe V. Lettre du 9 mai 1773 ; le colonel Dumouriez à M. de Monteynard.

Dumouriez semblait vraiment convaincu de l'imminence d'une « *guerre générale* »²⁸⁷. Les « villes libres » du nord de l'Allemagne lui semblaient bien fragiles, face à une Russie conquérante. Tout le nord de l'Allemagne était « *sous le joug* » des puissances Russes et du Danemark. Le comte de Monteynard, en lisant les lettres de Dumouriez, finit par être persuadé de l'imminence d'une guerre entre les puissances du Nord. Il répondait d'ailleurs à Dumouriez, le 24 juin 1773 : « *vous voilà dans un lieu intéressant, ou des yeux comme les vôtres sauront voir, et prévoir. (...) Il faut le savoir, cela est essentiel, la cour de Versailles croit à la paix et agit en conséquence, je crois qu'elle se trompe* »²⁸⁸. En réalité, les propos de Dumouriez étaient un peu alarmistes. En effet, Catherine II avait renoncé à une offensive contre la Suède²⁸⁹. Des problèmes intérieurs compromettaient une attaque éventuelle de la Suède. La célèbre révolte de Pougatchev avait embrasé la Russie pendant un an, de 1773 à 1774.

Lors de son voyage à Hambourg, Dumouriez écrivait en chiffre (certaines phrases dans le corps du texte étaient codées) à son ministre de tutelle. Mais parallèlement à cette correspondance, Dumouriez envoyait aussi des lettres à ses amis qui officiaient aussi dans le Secret du Roi (Séjour, Favier et Guibert). Le premier était assez peu connu : il avait été attaché à la compagnie des mousquetaires gris, et avait été aide de camp de Dumouriez en Pologne ; il fut nommé capitaine de dragons sans appointements. Favier, un ancien syndic des Etats du Languedoc, était rentré dans la diplomatie secrète en même temps que Dumouriez, et avait connu une carrière analogue à celui-ci. Guibert était un célèbre tacticien français, qui avait été obligé de s'exiler en Prusse, à cause de ses écrits trop virulents. Paradoxalement, le comte de Broglie, chef du Secret du Roi, qui avait tenu une correspondance secrète avec Louis XV pendant plus de vingt ans²⁹⁰ n'avait pas été informé de cette mission de Hambourg, tout comme le duc d'Aiguillon, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères. Dumouriez n'avait pas pris soin de coder cette correspondance avec ses amis. Cette négligence lui fut fatale. Séjour et Dumouriez avaient attribué des sobriquets à leurs supérieurs. Le duc d'Aiguillon était qualifié de « *vilain* » et de « *charlatan* »²⁹¹. Louis XV

²⁸⁷ Annexe V : Le colonel Dumouriez à M. de Monteynard, le 9 mai 1773.

²⁸⁸ Annexe V : Monteynard au colonel Dumouriez, le 24 juin 1773, folio 14 recto.

²⁸⁹ L. Bély, *Les relations internationales ...*, op. cit., page 577.

²⁹⁰ Voir M. Antoine, D. Ozanam, *Correspondance secrète du comte de Broglie avec Louis XV (1756-1774)*, Paris, 1956.

²⁹¹ Annexe V : Correspondance de Dumouriez avec de Monteynard, folio 14 recto.

était « *le sergent major* ». La correspondance de ce dernier avec Favier était empreinte de complicité, mais les deux hommes utilisaient aussi dans leurs lettres un parler très familier.

Favier, Guibert et Dumouriez avaient tous un point en commun. Tous prévoyaient une Révolution en France. Guibert rédigea anonymement (puis sous son nom) un essai général de tactique dans les années 1772-1773. La préface de cet essai était révolutionnaire. Guibert plaçait déjà la patrie au dessus du roi, et proposait une armée de citoyens ²⁹². Dumouriez partageait clairement sa vision patriotique de la société dans sa correspondance. Lui aussi prévoyait une Révolution, en 1775 ²⁹³. Dumouriez était persuadé que les puissances, qu'il qualifiait d'« *actives* » étaient prêtes à « *démanteler* » la France. Tous ces hommes du secret étaient des agents subalternes (Dumouriez n'était encore qu'un simple colonel), mais leurs voyages en Europe les avaient confortés dans leurs opinions. Selon eux, « l'ère des révolutions » allait aussi toucher la France, tôt ou tard. Dumouriez, Guibert et Favier étaient persuadés de jouer un rôle essentiel dans l'avenir de la politique européenne. A les lire, tous avaient l'impression d'être indispensables à ce qu'ils appelaient déjà leur « patrie ». Dumouriez n'avait entrevu le roi qu'une seule fois avant son départ pour Hambourg. Néanmoins, il se sentait investi d'une mission de la plus haute importance. Ces agents du secret avaient été les témoins de deux bouleversements : la Pologne avait été démantelée ; la Prusse et la Russie avaient des prétentions sur la Suède. A leurs yeux, la France était en situation de faiblesse, car elle avait été incapable de réagir à ces démantèlements.

Les ressemblances entre la carrière de Dumouriez et celle de Favier étaient pour le moins frappantes. Une trentaine d'années les séparait, mais leur parcours professionnel était très similaire. Jean Louis Favier était né en 1710. Après avoir succédé à son père aux syndics général des Etats de Languedoc à l'âge de vingt ans, il s'endetta. (Dumouriez devait lui aussi rembourser sa compagnie pendant la guerre de Sept ans). Il se mit aussi à voyager, et il rédigea des mémoires sur les alliances et les prétentions des cours qu'il visitait. Dumouriez s'était formé à la diplomatie par l'entremise d'un ambassadeur français travaillant en Espagne. Favier, lui aussi s'était initié à la diplomatie grâce à un ambassadeur français travaillant à Turin, le comte d'Argenson. Comme ce fut le cas pour Dumouriez, Favier fut chargé de missions secrètes, sous les ordres du duc de Choiseul (en Espagne et en Russie).

²⁹² « *Guibert François Apollini, comte de...* » in Encyclopædia Universalis.

²⁹³ A. Chuquet, *Dumouriez...*, op. cit., page 35.

Rompu aux intrigues diplomatiques, Favier continua à servir dans la diplomatie, sous les ordres du chef du Secret du Roi, le comte de Broglie. Après avoir été désavoué par Louis XV, il se réfugia en Angleterre. Revenu en France, il correspondait alors avec son ami Dumouriez, qui était alors en mission à Hambourg. Comme ce dernier, il légua une immense littérature, composée de nombreux essais politiques²⁹⁴. Ces deux agents du Secret avaient bien des points en commun. Dès lors, il n'est pas étonnant qu'une complicité soit née entre ces deux hommes. Les deux agents se tutoyaient.

Arrivé à Hambourg, Dumouriez ne s'occupa plus du but primitif de son voyage. Le recrutement de troupes, en vue d'une mission en Suède passait désormais au second plan, car le roi de Suède avait réussi à se rétablir plus fermement sur son trône. Ne sachant plus quoi faire, Dumouriez se décida à aller voir le grand Frédéric de Prusse, qui était le « modèle » de tous les militaires du XVIII^e siècle. Notre colonel s'employait surtout à correspondre avec Versailles. Dumouriez envoyait les échos de ce qu'il voyait à Hambourg ; en échange, il recevait de son ami Favier les récits souvent scandaleux des incidents de Versailles.

D) La disgrâce d'un des agents du Secret.

- 1) Les conflits d'intérêts entre les différents départements entraînent l'arrestation de Dumouriez lors de sa mission de Hambourg (fin août 1773)

Parti à Hambourg sous la protection du roi et du ministre de la Guerre, Dumouriez se savait tout de même vulnérable. En effet, il n'était pas sans savoir que le duc d'Aiguillon avait plus d'influence à Versailles que de Monteynard. Le ministre qui détenait les affaires étrangères était d'ailleurs bien souvent qualifié de « premier ministre ». De Monteynard, ministre de la Guerre, était avant tout un militaire. Il n'avait pas d'expérience en politique, et ne pouvait lutter à armes égales face à un duc d'Aiguillon plus puissant que lui.

Dumouriez sans le savoir, était surveillé depuis son départ. Ses courriers étaient interceptés par des agents du duc d'Aiguillon. Ce dernier ne tolérait plus cet « électron libre » qui n'avait plus de mission officielle, et par conséquent, plus aucune légitimité vis-à-vis de

²⁹⁴ J. Paladilhe, « Jean Louis Favier » in *Dictionnaire de biographie française*, Tome treizième, art. cit., page 845-846.

son département. Dumouriez écrivait en chiffre ²⁹⁵ à son ministre de tutelle (c'était une méthode cryptage rudimentaire), mais il ne protégeait pas sa correspondance avec ses amis Ségur, Favier et Guibert. Cette négligence lui fut fatale. En effet, les courriers non protégés n'étaient pas sûrs. Dumouriez et Favier utilisaient malgré tout des sobriquets pour qualifier leurs supérieurs. Mais il n'était pas bien difficile de démasquer ses surnoms. Dumouriez avait toujours méprisé Louis XV dans ses mémoires. Dans sa correspondance avec Favier, il le qualifiait assez durement. Il ne voyait qu'en Louis XV un homme « *avili par la débauche* ». Dumouriez et Favier le désignèrent ironiquement comme le « *directeur de la librairie* ». Les plupart des responsables politiques européens étaient affublés d'un sobriquet.

Pour le duc d'Aiguillon, le second voyage de Suède était donc un voyage de trop. Pour le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, ce détour de Dumouriez vers la Prusse était une occasion trop belle pour le faire arrêter en flagrant délit de conspiration avec les ennemis de la France.

Dès le 14 août, le baron de la Houze, un résident de France à Hambourg, recevait un ordre du roi, pour « *arrêter M. Dumouriez à Hambourg* ». Ce dernier était accompagné d'un agent de la police française, d'Hémery. Le 28 août, ses papiers étaient saisis ; le 30 du même mois, l'inspecteur de police d'Hémery rendait compte au duc d'Aiguillon de l'exécution des ordres du roi ²⁹⁶.

Vingt ans après les faits, Dumouriez se considérait toujours comme un innocent. Il avait été, selon lui, victime des intrigues du duc d'Aiguillon. Sa version des faits était la suivante : « *Telle fut la grande affaire de la Bastille, qui n'était qu'une intrigue niaise de cour, ou Dumouriez a joué le rôle du page de Louis XV, qu'on fouettait pour corriger son maître. Il n'y avait dans cette affaire ni conjuration, ni secret, ni mystère. S'il y a eu quelque intrigue à Paris, Dumouriez, qui était à deux cent lieues, l'a ignorée. Sa mission était simple ; son séjour à Hambourg n'a été occasionné que par la pacifique terminaison de la Révolution de Suède. Son projet de voyage de Prusse était un désir naturel de voir de près un Roi sur tous les rapports. Il n'avait aucune correspondance avec le comte de Broglie et avec Favier, qui même ignorait sa mission. Le comte de Broglie et Monteynard étaient brouillés avec le*

²⁹⁵ Dumouriez indique qu'il écrivait « en chiffre ». Les agents du secret du roi furent les premiers à utiliser la cryptographie. La plupart des noms cités dans ces lettres étaient protégées par un chiffrement.

²⁹⁶ Voir annexe 6b : Résumé des pièces de l'arrestation de Dumouriez...

*duc de Choiseul. Dumouriez, de son côté, n'avait conservé aucune relation avec ce grand ministre, quoiqu'il lui fut très attaché »*²⁹⁷.

Cette arrestation de Hambourg mettait surtout en lumière les conflits, résultant des compétences très voisines entre différents ministères. Les champs d'actions étaient mal définis. Les conflits entre les ministères étaient donc fréquents ; les missions politiques et militaires étaient toujours intimement liées. L'arrestation de Dumouriez et des autres agents du secret allaient bel et bien déterminer les rapports de force entre les deux ministères. Le duc d'Aiguillon cherchait à accroître son pouvoir politique, en mettant au jour un « complot », qui paradoxalement, avait été instauré par Louis XV lui-même. Ce monarque n'osa pas contredire son ministre, alors que cette affaire pouvait remettre en cause l'infailibilité du roi.

2) La Bastille : un passage « obligé » pour tous les agents du Secret du Roi.

Dumouriez fut incarcéré à la Bastille le 13 septembre 1773. Le passage en prison fut un « passage obligé » pour bon nombre de personnalités proches du pouvoir. Les agents du secret ne dérogeaient pas à la règle. Dumouriez passa onze mois en prison, dont six à la Bastille. Le chef du secret, le comte de Broglie, qui n'avait même pas eu connaissance de cette affaire, fut exilé sur sa terre de Ruffec. Quelques mois après, le 27 janvier 1774, Monteynard démissionnait, mais il ne fut pas relégué sur ses terres²⁹⁸.

Le dossier de Dumouriez²⁹⁹ ne contient que des documents d'ordre privé ; une grande majorité des pièces ont été rédigées par le major de la Bastille. Ce dernier adressait directement ses remarques concernant les prisonniers au gouverneur de la Bastille, Jumilhac qui était le beau-frère de Vergennes³⁰⁰. Ces documents dépeignent la vie au jour le jour des trois prisonniers du secret : Favier, Ségur et Dumouriez. Comme une majorité de captifs, Dumouriez fut emprisonné grâce à une lettre de cachet³⁰¹. Comme il était de coutume, cette lettre était contresignée par un secrétaire d'Etat ; pour Dumouriez, ce fut le duc d'Aiguillon qui se chargea de la lui signer. Toutes les personnes susceptibles de détenir des informations

²⁹⁷ Dumouriez, *Mémoires...*, Tome I, op. cit., page 296.

²⁹⁸ Antoine Michel, *Louis XV*, op. cit., page 980.

²⁹⁹ Ms. Bastille, 12435 : Dossier Ségur, Dumouriez, Favier.

³⁰⁰ A.A.E., Série Personnel, vol. reliés, vol.26, folio 177 recto. Jumilhac, né le 3 septembre 1753, mort en 1820, avait obtenu la surveillance du gouvernement de la Bastille, dont son père avait été gouverneur.

³⁰¹ Les lettres de cachet sont des lettres fermées (par opposition aux lettres patentes). Signées du roi, elles étaient souscrites par un secrétaire d'Etat.

sur cette affaire furent incarcérés. Dumouriez était accompagné de ses deux domestiques qui l'avaient accompagné à Hambourg : « *Pierre Maurice Turgis, dit La Pierre (...)* natif de *Versailles*», et « *Claude Antoine Laury, dit Blondin (...)* de *Franche Comté* »³⁰². Ces domestiques de Dumouriez auraient aussi accompagné Dumouriez en Pologne. Par précaution, ils furent eux aussi enfermés avec leur maître, grâce à une lettre de cachet³⁰³. Les serviteurs de Ségur et Favier furent aussi mis au secret. Comme le soulignait Dumouriez dans ses « *Rapports sur la Pologne* », ses proches ne furent pas inquiétés dans cette affaire, car ils n'étaient pas au courant de ses activités secrètes. Dumouriez avait tout de même entraîné un de ses cousins (le fils d'un oncle maternel) dans son aventure polonaise. Ce parent, le chevalier de Chateauneuf, avait, après son aventure de Pologne, été chancelier à Smyrne³⁰⁴, en Turquie. Il était probablement le seul membre de la famille Dumouriez à connaître le rôle exact de Charles-François en Pologne. Ce « cousin germain », sous lieutenant des Dragons, était l'intermédiaire de Dumouriez auprès de la confédération³⁰⁵. Le chef du Secret du Roi, Ségur, « *attaché à la compagnie des mousquetaires gris* » et « *capitaine de dragons* » fut enfermé avec sa maîtresse, la comtesse de Barneval.

Dans un premier temps, Dumouriez fut maintenu dans un secret total pendant huit journées. Il ne pouvait pas recevoir de visites. L'impossibilité d'écrire fut probablement la privation la plus importante de ses premiers jours en prison. Dumouriez, faute de pouvoir disposer d'encre et de papier, aurait passé ses premiers jours à gratter les questions de son interrogatoire sur les murs son cachot. Le neuvième jour, une commission fut chargée de l'interroger. Elle était composée de trois commissaires. On le fit descendre dans la chambre du conseil de la Bastille, il y trouva trois commissaires et un greffier. Le président de la commission, Marville « *était un vieux conseiller d'Etat, nommé Marville, homme d'esprit, mais grossier et goguenard* »³⁰⁶. Sartine³⁰⁷ (1729-1801), lieutenant général de police de Paris

³⁰² Ms. Bastille, 12 515. Lettre du major de la Bastille, datée du 31 septembre 1773.

³⁰³ Ms. Bastille, 12 432, folios 21 et 22. « *Le né Turgis dit Lapiere* » et le « *Sr Lamy dit Blondin* » furent enfermés grâce à une lettre de cachet, datée du 10 septembre 1773, contresignée par le duc d'Aiguillon.

³⁰⁴ Cet officier français avait été rappelé en France à la fin du mois d'octobre 1770 (voir Bibliothèque Mazarine, ms 1899, folio 48). Smyrne (Izmir actuellement) est une ville située sur la côte occidentale de la Turquie. Voir aussi « *De Chateauneuf* », in Roman d'Amat (sous la dir. de ...), *Dictionnaire de biographie française*, Tome VIII, Cayron-Clery, 1959, 1527 pages. (voir aussi à propos de ce cousin : Bibliothèque Mazarine, ms 1899, folio 48).

³⁰⁵ Bibliothèque Mazarine, ms 1899, folio 95.

³⁰⁶ Dumouriez, *Mémoires ...*, op. cit., page 264.

³⁰⁷ L'année suivante, de Sartine devenait secrétaire d'Etat de la marine (de 1774 à 1780). En 1773, De Sartine (1729-1801) était lieutenant général de police de Paris (1759-1774) et conseiller d'Etat. (voir De Maurepas, *Les ministres et les ministères ...*, op. cit., page 246).

(il disposa de cette charge de 1759 à 1774) et conseiller d'Etat, était accompagné d'un maître des requêtes, Villevaux, « *homme très faux et grand chicaneur* »³⁰⁸. Dumouriez nous a laissé dans ses mémoires une description assez originale de cet interrogatoire. En effet, il avait prit soin de montrer que tout ce procès n'était qu'une mascarade, uniquement destinée à sauver l'honneur du roi. Pour accentuer cette impression, Dumouriez ajouta que lors de son procès, on riait « *beaucoup, et en général les séances de ce procès ont toujours été très gaies* ». On l'aurait alors interrogé sur ses rapports avec le roi, et sur l'objet de son voyage en Prusse. Pour sa défense, Dumouriez aurait alors rappelé qu'il n'était qu'un simple colonel, et que par conséquent, il n'avait aucun pouvoir pour négocier avec le roi de Prusse. Selon notre prisonnier, les interrogatoires des autres agents du secret ne furent précisément pas orientés sur le Secret du Roi : Ségur aurait été questionné sur des lettres qu'il avait écrites contre la favorite du roi, la célèbre Mme du Barry, protectrice du duc d'Aiguillon. On questionna Favier sur un écrit qu'il avait composé, où il comparait les différentes puissances européennes, ayant classé la France parmi les puissances « passives »³⁰⁹.

Dumouriez ne fut jamais autorisé à dévoiler les raisons de son emprisonnement à la Bastille. Sa sœur indiquait d'ailleurs ne jamais avoir pu savoir « *en quoi il avait eû le malheur de déplaire* »³¹⁰. Le 5 mars 1774, Dumouriez recevait la visite de son beau-frère, M. de Schomberg. Le major de la Bastille avait reçu des ordres ; dans une lettre du 3 mars, adressée à son supérieur, le gouverneur de la Bastille écrivait : « *M. Dumouriez a vu et parlé cet après midi à M. de Schomberg, son frère, au lieu et place de Madame sa femme qui est au lit malade, suivant votre ordre du 3 de ce mois, il n'a point été question du tout dans cette entrevue des motifs de la détention de ce prisonnier* ». De toute manière, le major de la Bastille, qui était chargé de surveiller les conversations de Dumouriez, n'avait qu'une idée très vague de l'objet de la détention des agents du roi.

Le sort du prisonnier ne tarda pas à s'adoucir. De Sartine avait été sensible à son sort. On l'autorisa à consulter les ouvrages de la bibliothèque du château. Dès lors, Dumouriez indique fut très heureux³¹¹. Comme il avait l'habitude de le faire pendant son temps libre, il consacra ses journées à lire. Il avait décidé d'étendre ses connaissances en « *mathématiques, histoire et politique, morale et voyages* »³¹². M. de Sartine avait fait remettre un ordre au

³⁰⁸ Dumouriez, *Mémoires...*, op. cit., Tome I, page 264.

³⁰⁹ Dumouriez, *Mémoires...*, op. cit., Tome I, page 269.

³¹⁰ Voir annexe 6c : Mémoire de la sœur de Dumouriez, Mme de Schomberg, adressé à Vergennes.

³¹¹ Dumouriez, *Mémoires...*, Tome I, op. cit., page 270.

³¹² Dumouriez, *Mémoires...*, Tome I, op. cit., page 270.

major de la Bastille, Chevalier, le 24 janvier 1774. Ce dernier lui avait fourni une série d'ouvrages (soit 24 brochures et 16 cartes). Dumouriez s'intéressait à l'Allemagne. Il avait commandé deux volumes traitant des « *principes de la langue Allemande* », ainsi qu'une « *description du monde allemand* »³¹³. Le prisonnier avait aussi demandé « *seize grandes cartes de géographie* », un « *étui de mathématique* »³¹⁴ contenant des « *instruments de cuivre* » et une brochure sur l'« *usage du compas* ». Dumouriez était toujours aussi friand des récits de voyages (il avait notamment demandé un récit des voyages de la fameuse « *frégate de Boudeuse* », du navigateur Bougainville³¹⁵). On retrouvait aussi, pêle-mêle, des livres de philosophie (Cicéron notamment).

Depuis ses premiers jours à la Bastille, Dumouriez avait passé son temps à étendre ses connaissances. Les ouvrages de la bibliothèque de la Bastille ne lui suffisaient pas. Il avait aussi demandé des « *ouvrages de voyageurs* », qui appartenaient à Sartine³¹⁶. Onze jours après son arrivée, le 24 septembre 1773, le major de la Bastille rapportait d'ailleurs une anecdote au gouverneur de la prison Jumilhac. Dumouriez, en veillant tard le soir, avait déclenché un début d'incendie dans sa cellule, en oubliant d'éteindre la bougie qui lui servait pour lire³¹⁷.

Dumouriez ne se plaignait pas trop. Tous les jours, on lui allouait 10 livres pour sa nourriture (Favier, Ségur, la comtesse de Barneval et Dumouriez bénéficiaient tous de ce régime de faveur³¹⁸). A contrario, les agents du roi avaient tous subi les rigueurs de l'hiver 1773. Dumouriez souffrait de rhumatisme, qui provenaient selon lui « *du passage d'une vie très active à une vie trop sédentaire* ». Le major de la Bastille imputait les rhumatismes de Dumouriez aux nuits qu'il passait à lire³¹⁹. L'encre et le papier restaient toutefois un privilège. Dumouriez demandait cette faveur, et de nouveaux livres le 4 février 1774. Les deux domestiques de Dumouriez, Lapierre et Blondin, avait reçu l'autorisation de se promener dans la cour intérieure. Leur maître les envoyait, même s'il ne se disait pas jaloux³²⁰.

³¹³ Ms. Bastille, 12345, folio 98. « *Etat des livres remis par ordre de M. de Sartine à Dumouriez, le 23 janvier 1774 au soir* ».

³¹⁴ Ms. Bastille, 12345, folio 98.

³¹⁵ Ibid.

³¹⁶ Ibid., folio 104. Dumouriez à Sartine, le 4 février 1774.

³¹⁷ Ibid., folio 127. Chevalier à Jumilhac, le 24 septembre 1773.

³¹⁸ Ms. Bastille, 12515, folio 118. Lettre de Sartine au comte de Jumilhac, gouverneur de la Bastille, datée du 29 octobre 1773.

³¹⁹ Ms. Bastille, 12515, folio 127.

³²⁰ Ms. Bastille, 12435, folio 104. Dumouriez à Sartine, le 4 février 1774.

Il avait tout de même réussi à obtenir une heure de promenade par jour. Il pouvait alors observer Paris, du haut des tours de la prison ³²¹.

Ses deux compagnons d'infortune furent libérés le 7 mars 1774, alors que Dumouriez allait être transféré à Caen ³²². Deux jours avant son transfert pour cette ville normande, Dumouriez écrivit une lettre au duc d'Aiguillon le 6 mars 1774³²³, en tentant tant bien que mal, de se racheter une conduite. Dumouriez se présentait comme « *attaché à sa patrie* », et « *toujours fidèle et zélé pour le Roi et pour ses ministres* ». Il avoua avoir tous les torts dans cette affaire, car il n'avait, selon lui, fait qu'obéir aux ordres. Mais ces regrets étaient probablement trop tardifs, et cette lettre n'empêcha pas son transfert à Caen ³²⁴. Le 3 mars 1774, Dumouriez était remis à un inspecteur de police, le Sieur Marès, pour être transféré dans cette ville normande. Maurepas, comte de Phélypeaux avait contresigné le document qui officialisait son transfert.

3) Dumouriez à Caen dans une « cage dorée ».

Après plusieurs mois passés à la Bastille, Dumouriez fut transféré au château de Caen, où il arrivait, le 8 mars 1774. La détention était dès lors beaucoup moins contraignante pour notre prisonnier ; celui-ci pouvait à loisir se promener dans cette ville, qui lui servait désormais de prison. On l'autorisa même à rencontrer la « bonne société » de Caen, ainsi que des officiers de la légion de Lorraine (auquel Dumouriez avait appartenu) ³²⁵, qui stationnaient dans la région. Dumouriez rencontra de nouveau sa cousine et future épouse, Mme de Broissy. Il avait fait sa connaissance à Pont-Audemer, avant son départ pour la Pologne. Cette religieuse, retournée depuis peu à la vie civile, resta en compagnie de Dumouriez pendant les premiers mois de son emprisonnement à Caen. Ces premières semaines passées en Normandie furent donc, selon les dires de Dumouriez, assez agréables. Ce dernier décrivit sa captivité au

³²¹ Dumouriez, *Mémoires...*, Tome I, op. cit., page 273

³²² Ms. Bastille, 12345, folio 121. Lettre de Jumilhac, gouverneur de la Bastille, datée du 7 mars 1774, indiquant que les deux domestiques de M. Dumouriez avaient été libérés « *sur un ordre du roi, contre signé Phélypeaux, en date du 4 de ce mois* ».

³²³ Voir annexe 6a : Lettre du 6 mars 1774. Dumouriez au duc d'Aiguillon

³²⁴ Ms. Bastille, 12345, folio 123. Lettre de Jumilhac, gouverneur de la Bastille, datée du 7 mars 1774, indiquant que M. Dumouriez avait été remis en liberté, « *c'est à dire remis entre les mains du Sieur Marès, inspecteur de police* ».

³²⁵ S.H.A.T., 3y/d 1279, Pièce 21. Dumouriez était colonel attaché à la légion de Lorraine depuis le 24 mars 1772. Dumouriez écrivait à sa sœur le 25 juin 1774 : « *La légion de Lorraine (...) vient me faire beaucoup de visites* ». En réalité, Dumouriez n'avait été assujéti à aucun service.

château de Caen à sa sœur, Mme de Schomberg, dans une correspondance intime, dont les lettres s'étalent de mars à août 1774. Blondin, un des deux domestiques qui avait accompagné Dumouriez à la Bastille, fut chargé, avec des officiers de la légion de Lorraine qui retournaient en région parisienne, de transmettre une partie de cette correspondance à cette sœur aînée. Dumouriez envisageait sa retraite forcée comme une « aubaine » pour « étudier » : il allait même jusqu'à dire à sa sœur : « *le temps de ma disgrâce n'est point perdu, j'étudie, je réfléchis, et j'amortis ma vivacité, j'en sortirai meilleur que je n'y suis entré, ainsi tout est pour le mieux* »³²⁶. Dumouriez lisait toujours beaucoup. Toutefois, sa liberté de mouvement était plus grande ; la ville de Caen toute entière lui servait désormais de prison ; il résumait ses passe-temps de cette manière « *Nous faisons beaucoup de reversis (...) je lis, je chante, je me promène ...* »³²⁷.

Mme de Schomberg, restée en région parisienne où elle résidait, avait la possibilité d'aider directement son frère (les Schomberg disposaient d'une maison de campagne au sud de Paris, à Corbeville, près de Longjumeau). Dumouriez essaya de la mettre à contribution, afin que celle-ci accélère sa libération, comme le prouve une lettre du 28 mars 1774 : « *Je t'ai dit une fois pour toutes que tu peux être ma caution auprès du ministre respectable dont j'encours la disgrâce* »³²⁸. De Schomberg fut alors invitée à se rapprocher des ministres à Paris, dès le mois de mai 1774. Dumouriez demanda alors à sa sœur de transmettre un mémoire à Du Muy, ministre de la Guerre dans le nouveau gouvernement, par l'intermédiaire du gouverneur de la Bastille, Jumilhac : « *J'écris au comte de Jumilhac, ne pourrait tu pas lui donner un mémoire, lui faire parler par messieurs de Sartine et de Marville, l'engager à s'aboucher avec M. du Muy et finir ainsi mon affaire avant le mois d'Août.* »³²⁹. Cette correspondance « intime » de Dumouriez mettait clairement en lumière la relation de confiance qui existait entre Dumouriez et les de Schomberg³³⁰.

³²⁶ Marquis de Blosseville, « Lettres inédites de Dumouriez au château de Caen ... », in *Mémoires de la Société ...*, lettre du 6 mars 1774.

³²⁷ Ibid., lettre du 28 mars 1774.

³²⁸ Ibid., lettre du 28 mars 1774. Le « ministre respectable » est le duc d'Aiguillon.

³²⁹ Ibid., lettre 5 juin 1774 La sœur de Dumouriez connaissait déjà le gouverneur de la Bastille ; elle lui avait rendu visite lors de son emprisonnement à la Bastille, avec son mari.

³³⁰ Dumouriez n'hésita pas à confier des « missions » à son beau frère, M. de Schomberg, lors de son séjour en prison. Dumouriez demandait à M. de Schomberg d'aller « *toucher de l'argent* » sur son propre compte bancaire, pour rembourser un prêt de 50 livres que lui avait accordé le major de la Bastille, Jumilhac. Schomberg fut aussi chargé de lui envoyer « *deux habits de chaque saison* ». (de Blosseville, « Lettres inédites de Dumouriez... », *Mémoires de la Société ...*, lettre du 6 mars 1774, page 4). Pour remercier les Schomberg, Dumouriez envoyait (de Blosseville, *lettre du 6 mars*) un « *mémoire politique sur Hambourg* » à Sartine, et évoquait la nécessité d'employer un commandant dans Hambourg, de Schomberg étant désigné comme « *le plus propre à cette place* ».

Le point le plus intéressant abordé dans ces lettres était sans conteste l'évocation de l'arrivée de Louis XVI aux affaires. Le nouveau roi était décrit en des termes élogieux ; sans même le connaître, Dumouriez n'hésitait pas à user et à abuser des superlatifs pour décrire le nouveau monarque à sa sœur. Dumouriez comparait Louis XVI à un « *nouvel astre* » et prédisait déjà un règne « *glorieux et juste* »³³¹. Selon lui, « *jamais règne ne s'est mieux annoncé* »³³².

En outre, Dumouriez se gardait bien, dans cette correspondance, de critiquer les trois « juges » qui l'avaient enfermé à la Bastille. Cette attitude, étonnante au premier abord, était somme toute logique. De Sartine, qui avait interrogé Dumouriez dans la salle du conseil de la Bastille, avait été nommé dans la nouvelle commission, pour réétudier le cas de Dumouriez et des deux autres agents du Secret, Ségur et Favier. Dès lors, on ne peut que s'interroger sur la sincérité des éloges formulées par Dumouriez ; lorsque celui-ci évoquait les hommes qui l'avaient enfermé à la Bastille : « *Je bénirai tous les jours de ma vie Mrs de Sartine, de Marville et de Villevaux, cherches toutes les occasions de leur témoigner ma reconnaissance pour toutes les vertus qu'ils m'ont montré dans l'exécution des ordres du Roi* »³³³. Cette reconnaissance tardive pour ses juges, n'était elle qu'une façade, érigée pour la circonstance de la révision du procès ? L'ancien agent du roi, se sachant probablement lu, cherchait sûrement à s'attirer les faveurs des ministres, en leur témoignant une reconnaissance sans bornes. Le comte d'Aiguillon, conspué par Dumouriez dans ses mémoires³³⁴, bénéficiait lui aussi d'un « régime de faveur ». Cet ancien ministre qui l'avait fait mettre à la Bastille, autrefois qualifié de « *vilain* »³³⁵ était désormais un homme « *noble et généreux* »³³⁶. Toutes les louanges de Dumouriez étaient-elles sincères ? L'ancien agent du roi, après ses missions de Pologne, savait bien que la confidentialité des lettres, non protégées par le chiffrement, n'était que toute relative. Par manque de précautions, la correspondance de Pologne avait été interceptée par le duc d'Aiguillon.

Selon toute vraisemblance, les écrits du prisonnier devaient donc être lus, avant d'être envoyés à Anne Charlotte de Schomberg. Il serait donc difficile de qualifier cette

³³¹ Marquis de Blossville, « Lettres inédites de Dumouriez au château de Caen ... », in *Mémoires de la Société* ..., lettre 19 mai 1774.

³³² Ibid., lettre 19 mai 1774.

³³³ Ibid., art. cit., page 3, lettre du 6 mars 1774.

³³⁴ Dumouriez, *Mémoires...*, Tome I, pages 238-239.

³³⁵ A.M. Cambrai, Fonds René Faille, E28, pièce 11¹⁹.

³³⁶ Marquis de Blossville, « Lettres inédites de Dumouriez au château de Caen ... », in *Mémoires de la Société* ..., lettre du 19 mai 1774.

correspondance « d'intime ». En outre, Dumouriez, dans ses lettres, cherchait aussi à faire taire les accusations qui lui avaient valu sa mise au cachot. L'arrivée d'un nouveau roi était en effet une occasion unique pour obtenir une révision de son procès. Dumouriez finit par trouver s'impatienter au fils des mois, surtout avec l'arrivée du printemps. Il écrivait d'ailleurs le 19 mai 1774 : « *la ville se dépeuple (...) tout le monde va chercher la nature à la campagne, je la vois de mon château sans en jouir, et je ne suis pas libre* ». On avait fait espérer à Dumouriez une libération rapide, en lui disant, à son arrivée à Caen, qu'il recouvrerait la liberté au bout de trois mois. Le 19 mai, Dumouriez sollicitait à nouveau sa sœur, afin qu'elle soit en mesure de « *solliciter plus fortement* » son rappel auprès « *des ministres* ». Après trois mois passés à Caen, le 5 juin, Dumouriez avouait à cette dernière qu'il commençait à « *compter les jours avec impatience* », dans l'attente d'une libération hypothétique.

Même si cette correspondance n'était pas destinée aux ministres, elle restait avant tout un plaidoyer pour la libération de Dumouriez. Notre colonel cherchait peut-être seulement à convaincre sa sœur de son innocence, pour que celle-ci défende son cas avec plus d'opiniâtreté auprès de Vergennes. Dans chaque lettre, Dumouriez prenait soin de rappeler que sa détention devenait pénible. Il estimait que le moment était « *favorable* », car le nouveau monarque, après s'être occupé des affaires les plus essentielles, pouvait potentiellement s'intéresser « *au sort des exilés* ». Une fois que la lettre de cachet fut annulée par le nouveau monarque, Dumouriez insista pour obtenir cette révision ; il avait déjà passé onze mois en prison.

Par chance, les hommes qui furent chargés de la révision du procès de la Bastille, étaient tous pour la plupart favorables au parti du duc de Broglie. Une commission fut chargée de se réunir pendant deux mois, afin de statuer sur le cas des disgraciés. Trois nouveaux ministres furent donc chargés de réétudier le cas des anciens agents du Secret. Elle était composée de Vergennes, ministre des Affaires étrangères, décrit par Dumouriez comme étant « *un très honnête homme, impartial et plein d'esprit* », capable de « *rendre le compte le plus équitable* » de l'affaire dite de la Bastille. Vergennes était alors en poste à l'ambassade de Suède. Ayant été nommé aux affaires étrangères par le nouveau monarque, il devait d'abord regagner la France³³⁷ ; Dumouriez devait donc attendre patiemment son arrivée, car du Muy

³³⁷ Marquis de Blosseville, « Lettres inédites de Dumouriez au château de Caen ... », *Mémoires de la Société ...*, lettre du 6 juillet 1774. Selon Dumouriez, Vergennes aurait eu « *une jambe ouverte depuis plus de 10 mois* » ; cette « *maladie* » ralentissait son retour sur le sol français.

avait indiqué à Dumouriez qu'il n'était pas à même de s'occuper de son cas³³⁸. Malgré cela, Dumouriez, de plus en plus impatient, écrivait de nouveau à ce ministre au début du mois de juillet, pour lui rappeler de faire part de son affaire à Vergennes, dès que celui-ci serait revenu de Suède³³⁹. Du Muy fit tout de même l'effort d'écrire à Bertin (le remplaçant de Vergennes avant son retour de Suède), en lui demandant « de lui procurer la liberté »³⁴⁰. Sartine était devenu secrétaire d'Etat de la Marine à l'avènement du roi. Il était alors conseiller d'Etat et lieutenant général de police. Dumouriez comptait énormément sur les « bontés » de ce dernier ministre, car il s'était montré particulièrement clément lors de son interrogatoire à la Bastille (même si ce ministre s'était prononcé en faveur de son emprisonnement). Le 29 juillet, Dumouriez insistait de nouveau, en écrivant à Gérard de Rayneval, premier commis aux Affaires étrangères.

Du Muy avait tenu parole. Dès le 2 août 1774, Dumouriez obtenait enfin la liberté qu'il avait tant désiré, après ses onze mois d'incarcération. L'affaire fut donc jugée très rapidement, une fois les trois commissaires réunis. Vergennes, de Sartine et Du Muy ne trouvèrent pas de pièces à charge contre Dumouriez. Les dossiers qui concernaient l'affaire du Secret avaient été détruits par Maurepas lors du procès, afin d'éviter une possible compromission de Louis XV. Les trois juges de Dumouriez eurent donc beaucoup de mal à vérifier la véracité des accusations portées. Dumouriez confirmait d'ailleurs que les pièces qui constituaient le fond de l'affaire de la Bastille avaient été détruites³⁴¹. Un commis, chargé du classement des archives de la Bastille, écrivait d'ailleurs à ce propos : « (...) *Les papiers des Affaires étrangères avoient été envoyés dans celui de la Bastille, et ont été retiré par ordre du roi ci-joint. Ils ont été remis à M. le duc de la Vrillière*³⁴² *et on assure qu'ils ont été brûlés pour anéantir cette affaire* »³⁴³.

³³⁸ Marquis de Blosseville, « Lettres inédites de Dumouriez au château de Caen ... », Copie de la lettre adressée par le Comte du Muy, ministre de la guerre, à Dumouriez, le 19 juin 1774 : Dumouriez avait contacté le nouveau ministre de la guerre, le comte du Muy, second membre de la commission chargée de réviser l'affaire dite « de la Bastille ». Le comte, tout en souhaitant que sa libération soit rapide, lui rappela que l'affaire de la Bastille était du ressort du ministère des Affaires étrangères. Par conséquent, il fallait patienter avant le retour de Vergennes, prévu au début du mois d'août.

³³⁹ Voir annexe 6d : Dumouriez suggère à Du Muy de parler de son affaire à Bertin. Voir aussi Marquis de Blosseville, « Lettres inédites... », Lettre du 1^{er} juillet 1774.

³⁴⁰ A.A.E, vol 26 série reliés, folio 178 recto.

³⁴¹ Dumouriez, *Mémoires*, Tome I, op. cit., page 305.

³⁴² Le dossier des prisonniers avait donc été examiné au Conseil d'Etat.

³⁴³ Ms. Bastille, 12345, folio 67. « *Septembre 1773. Général de M. le Comte de Ségur* ».

Dès sa libération, Dumouriez vint chercher sa future femme (à Pont-Audemer). Pour remercier sa sœur, il se rendit dans sa résidence, en région parisienne, accompagné de sa cousine, qui l'avait soutenu moralement en lui rendant visite dans sa prison de Caen. Dumouriez présuma alors que sa sœur était partie pour St-Quentin, là où résidait l'abbesse de Fervacques³⁴⁴. Il passa malgré tout à Corbeville, pour saluer Ferdinand de Schomberg, le mari de sa sœur, qui l'avait aussi bien aidé durant sa longue captivité.

Un an jour pour jour après son entrée à la Bastille, le 13 septembre 1774, Dumouriez revenait en Normandie, cette fois pour se marier. Le hasard de la lettre de cachet l'avait conduit à Caen contre son grès, mais elle lui avait aussi fait retrouver sa cousine et future femme. Dumouriez, la mort dans l'âme, avait dû payer 3200 livres au pape, à cause de ses liens de proche parenté³⁴⁵. « Colonel à la suite de la légion de Lorraine », Dumouriez épousait « Marie-Marguerite de Broissy, fille de feu François Estienne de Fontenay et de Marie Anne du Mouriez du Périer (tante paternelle de Dumouriez, mère de Melle de Perry et de Melle de Broissy), « veuve en seconde noces de Léonard Legris de la Potterie, lieutenant général civil et criminel au bailliage de Pont-Audemer. »³⁴⁶. Sa femme habitait à Pont-Audemer ; Dumouriez y avait acheté une maison. Il eu deux enfants de sa femme, morts en bas âge³⁴⁷.

³⁴⁴ Marquis de Blossville, « Lettres inédites de Dumouriez au château de Caen ... », *Mémoires de la Société...*, lettre du 2 août 1774.

³⁴⁵ Dumouriez, *Mémoires...*, Tome I, op. cit., page 306.

³⁴⁶ Marquis de Blossville, « Lettres inédites de Dumouriez au château de Caen ... », *Mémoires de la Société...*, page 16. Selon de Blossville, les A.M. de Pont-Audemer contiennent l'acte de mariage de Dumouriez.

³⁴⁷ Dumouriez, *Mémoires...*, Tome I, op.cit, page 313.

III/ Dumouriez, homme de confiance des ministres.

A) L'entraînement de troupes à Lille ; le projet d'un aménagement de la Lys (1775)

De 1775 à 1778, le colonel disgracié avait retrouvé un certain crédit auprès des différents secrétaires d'Etat chargés du portefeuille de la Guerre. Successivement, il fut employé par Du Muy, Saint-Germain et Montbarrey.

En 1775, il s'attira les faveurs de Du Muy, qui l'avait aidé à sortir de prison³⁴⁸. Il fut tout d'abord nommé en Flandre, à Lille. Des régiments furent déployés à Lille, ainsi qu'à Metz et Strasbourg, pour « étudier » ces manœuvres prussiennes. Ces défilés militaires étaient surtout destinés à impressionner les ennemis potentiels. Les élites militaires étaient, selon les propres termes de Dumouriez, victimes de la « Prussiomanie »³⁴⁹. L'étude de la disposition des armées de Frédéric II était en effet très en vogue chez les élites. Il fallait copier les principes d'organisation des troupes du grand Frédéric de Prusse³⁵⁰. Ce pays disposait d'armées très mobiles, avec une puissance de feu très importante. Au fil du temps, les armées prussiennes étaient devenues un modèle pour les autres armées européennes. Les réformes profondes qui avaient été entreprises après la guerre de Sept ans n'étaient pas encore achevées. Cette étude des manœuvres prussiennes s'inscrivait d'ailleurs dans ce processus de modernisation de l'armée française. Trente colonels avaient été sélectionnés parmi douze cents officiers menacés par la réforme. Dumouriez faisait parti des trente élus ; il fut chargé d'assister à ces manœuvres. Depuis 1772, il avait été nommé colonel, attaché à la légion de Lorraine, mais il n'avait jamais vraiment commandé ce régiment (car cette charge était plutôt réservé « aux gens de cour »³⁵¹). Du Muy lui avait offert cette opportunité, en l'envoyant à Lille, pour qu'il puisse conserver son emploi de colonel³⁵² (il était encore tributaire des refontes militaires, non encore achevées à cette époque). Il accepta cet emploi, et se rendit à Paris pour demander à Du Muy une « analyse géométrique » des manœuvres prussiennes.³⁵³

En allant voir ce ministre, Dumouriez avait eu écho d'un projet de redressement de la rivière la Lys, à l'est de la région lilloise, ou il était en poste. Il s'agissait de construire un

³⁴⁸ Louis-Nicolas-Victor de Félix d'Ollières, comte du Muy (1711-1775) fut nommé secrétaire d'Etat de la guerre (1774-1775). Il avait été un des juges de Dumouriez à la Bastille.

³⁴⁹ Dumouriez, *Mémoires...*, Tome I, op. cit., page 312.

³⁵⁰ J. Béranger, J. Meyer, *La France dans le monde au XVIII^e siècle...*, op. cit., page 103.

³⁵¹ Dumouriez, *Mémoires...*, Tome I, op. cit., page 313.

³⁵² Dumouriez, *Mémoires...*, Tome I, op. cit., page 313.

³⁵³ Dumouriez, *Mémoires...*, Tome I, op. cit., page 313.

canal, pour rendre la Lys navigable, sur une zone située entre Aire-sur-la-Lys et Saint-Omer. D'autres projets avaient déjà été proposés avant que Dumouriez n'étudie la question. Il avait déjà été question de réaliser une jonction entre la Lys et l'Aa³⁵⁴. Du Muy lui demanda d'aller examiner cette rivière, pour étudier les avantages et inconvénients du projet. Notre colonel, à son retour à Lille, avait désormais deux missions. Il envoya ses conclusions à du Muy dans un mémoire. Selon lui, ce projet sur la Lys n'était pas viable, car il allait coûter près de quarante millions de livres. D'autre part, la navigabilité de la Lys pouvait compromettre le commerce à Lille, en favorisant le trafic frontalier³⁵⁵. Du Muy décédait en 1775, et n'avait pas fixé le sort de ce projet de redressement. Le comte de Saint-Germain (1707-1778) lui succédait au ministère de la Guerre³⁵⁶. Du Muy fut convaincu du bien-fondé des observations de Dumouriez peu avant sa mort. Pendant son passage à Lille, ce ministre avait rencontré de Montbarrey, qui allait par la suite succéder au comte de Saint-Germain au département de la Guerre³⁵⁷, en 1777. Ce futur ministre s'était lié d'amitié avec Dumouriez. Montbarrey connaissait bien du Muy, qui était gouverneur de Flandre depuis 1764³⁵⁸. Il avait même réussi à convaincre du Muy du bien fondé des observations de Dumouriez, concernant la Lys.

Montbarrey s'était fait remarquer par la cour en envoyant des mémoires sur des questions d'ordre militaire, et il avait été nommé en 1775 dans la capitale des Flandres pour commander les bataillons aux manœuvres prussiennes³⁵⁹. Avant son accession au ministère en 1777, Louis XVI avait créé spécialement pour lui le poste de directeur de la Guerre, en 1776.³⁶⁰ Par amitié pour Montbarrey, Dumouriez l'avait épaulé dans une affaire de succession qui avait été renvoyée au parlement de Rouen³⁶¹. Notre colonel était issu d'une famille parlementaire. Il connaissait de ce fait certains magistrats de cette ville. Le procès

³⁵⁴ Voir à ce propos Justin de Pas, « Les premiers projets de jonction de l'Aa à la Lys », in *Mémoires de la Société Morinie*, Tome 35, Saint-Omer, 1931, pages 255 à 297. Dumouriez et La Rozière sont cités dans l'inventaire de N.Lecrocq, *Inventaire analytique de l'article V des archives du génie « communications de terre et d'eau, dessèchements »*, 1985. (article V, section III-9, carton 3, pièce 45 : Dumouriez – de la Rozière 1776 : Projets proposés aux Etats d'Artois relativement au canal avec un dessin).

³⁵⁵ Dumouriez, *Mémoires...*, Tome I, op. cit., page 316.

³⁵⁶ Claude-Louis Robert, comte de Saint-Germain, fut nommé secrétaire d'Etat à la guerre de 1775 à 1777. Voir à son sujet Arnaud de Maurepas, *Les ministres et les ministères du siècle des lumières (1715-1789)...*, page 256.

³⁵⁷ Alexandre de Saint-Maurice, C^{te} de Montbarrey (1732-96), fut ministre de la Guerre de Louis XVI (1777-80).

³⁵⁸ Suite à l'arrivée d'un régiment de ligne, le Royal-Comtois à Lille en 1773, un conseil de Guerre siégea à Lille en 1773. Du Muy et de Montbarrey s'étaient rencontrés dans ce conseil, qui siégeait à Lille depuis 1773. (voir L. Trenard, *Histoire de Lille ...*, op. cit., Chap. II, page 55).

³⁵⁹ L. Trenard, *Histoire de Lille ...*, op. cit., Chap. II, page 55.

³⁶⁰ Montbarrey était chargé d'examiner les rapports que les officiers envoyaient au ministère de la Guerre. (Voir Arnaud de Maurepas, *Les ministres et les ministères du siècle des lumières (1715-1789)...*, op. cit., page 213).

³⁶¹ Dumouriez, *Mémoires...*, Tome I, op. cit., page 317.

avait été perdu par Montbarrey, mais Dumouriez avait aidé activement son ami, futur secrétaire d'Etat de la Guerre.

B) Dumouriez, commissaire du roi pour examiner la construction d'un port de guerre dans la Manche (1776).

Le comte de Saint-Germain fut appelé en 1775, pour remplacer du Muy dans ce département ministériel. Il fit venir Dumouriez à Paris, en 1776, pour lui confier une nouvelle mission, toujours dans la région du Nord. Il s'agissait cette fois d'étudier l'emplacement d'un port de guerre dans la Manche ³⁶². Dumouriez fut nommé commissaire du roi en même temps que de la Rozière, un officier d'Etat major que Dumouriez estimait, et qui avait déjà travaillé au sein du Secret du Roi (La Rozière avait été envoyé en juillet 1763 en Angleterre, pour aller reconnaître les côtes Anglaises, en vue d'un hypothétique débarquement ³⁶³). Il fut chargé, avec cet officier, d'examiner la position d'Ambleteuse. Finalement, les deux envoyés du roi abandonnèrent ce projet pour se pencher sur Boulogne, à une dizaine de kilomètres plus au sud. Selon Dumouriez, Boulogne nécessitait moins de travaux si l'on désirait y construire un port de guerre. Les deux commissaires avaient réalisé une étude très poussée sur la viabilité de ce projet (coût des travaux, sommes « débloquées » par les états d'Artois, etc... ³⁶⁴). Munis de ce travail, ils retournaient à Versailles au mois de septembre 1776. Le comte de Saint-Germain avait apprécié leur mémoire. Ce dernier avait nommé Dumouriez aide-maréchal-des-logis des côtes du Boulonnais, si l'on se décidait à commencer les travaux d'un port de guerre à Boulogne ³⁶⁵. Le vieux Maurepas, qui présidait alors le Conseil du Roi, n'avait pas apprécié les travaux de Dumouriez, notamment parce que ce dernier avait cru bon de joindre à son étude un mémoire sur la guerre d'Amérique, où il prévoyait déjà que la France aurait à s'engager militairement contre l'Angleterre ³⁶⁶. Dumouriez n'avait convaincu que le comte de Saint-Germain. Tous ces projets s'écroulèrent avec la chute de ce ministre ³⁶⁷. Faute de recevoir l'ordre de débiter des travaux à Boulogne, Dumouriez décida de se retirer de la vie publique pendant l'année 1777.

³⁶² Dumouriez, *Mémoires...*, Tome I, op. cit., page 320.

³⁶³ M. Antoine, Louis XV, op. cit., page 877.

³⁶⁴ Dumouriez, *Mémoires...*, Tome I, op. cit., page 322.

³⁶⁵ Ibid., op. cit., page 322.

³⁶⁶ Dumouriez, *Mémoires...*, Tome I, op. cit., page 322.

³⁶⁷ Les travaux à Boulogne ne débutèrent réellement qu'au début du XVIII^e siècle.

Il passa cette année non loin de Rouen ³⁶⁸, très probablement aux Andelys ³⁶⁹. Ce fut une des seules années de repos de sa vie. Ayant acheté une maison dans cette ville, il s'éloigna des affaires pendant un an, en compagnie de sa femme ³⁷⁰. Il privilégiait toujours l'écriture pendant son temps libre : il traduisit l'ouvrage d'un sculpteur Italien, Benvenuto Cellini (1500-1571). En outre, il adapta une œuvre en allemand, contenant les principaux événements de la vie du roi Charles XII, roi de Suède de 1697 à 1718. Il fut rappelé à Paris en décembre 1777, pour se rendre en Bretagne auprès de la Rozière ³⁷¹. Dumouriez aurait alors indiqué à son ami Montbarrey, qui était désormais secrétaire d'Etat de la Guerre qu'il ne craignait rien pour cette région. La Normandie, qu'il commençait par contre à bien connaître, était à ses yeux plus que jamais soumise au danger anglais. Pour le convaincre, il rédigea alors un « *précis de la défense de Normandie* », avec l'accord de Maurepas ³⁷². Ce dernier avait montré son travail au roi, qui l'avait annoté ; à l'endroit où il traitait de Cherbourg, le monarque aurait rajouté : « *Dumouriez, commandant de Cherbourg* » ³⁷³. Dumouriez reçut alors un avis qui l'informait de sa nomination à Cherbourg, le 3 mai 1778.

³⁶⁸ A.de Cardevacque, « Dumouriez », in *M.S.E.C.*, tome XLIX, art. cit., page 73.

³⁶⁹ Dumouriez indiquait avoir laissé des papiers aux Andelys, pour pouvoir toucher une pension de trois mille livres sur le trésor royal après la mort de son père en 1769. Dumouriez s'était donc retiré dans cette localité (S.H.A.T., 3 y/d 1279, pièce 50 : Déclaration de Dumouriez, datée de Cherbourg, le 15 mai 1779.

³⁷⁰ Mme Dumouriez dit avoir passé deux années avec son mari « à la campagne (Voir annexe 7b, 1^{ère} pièce).

³⁷¹ Dumouriez, Mémoires..., Tome I, op. cit., page 324.

³⁷² Dumouriez, Mémoires..., Tome I, op. cit., page 324.

³⁷³ Dumouriez, Mémoires..., Tome I, op. cit., page 325.